

NOTRE COMMUNE LE CRESTET MONTEIL AUTREFOIS AUJOURD'HUI

JEAN CLAUDE I. BOUVIER

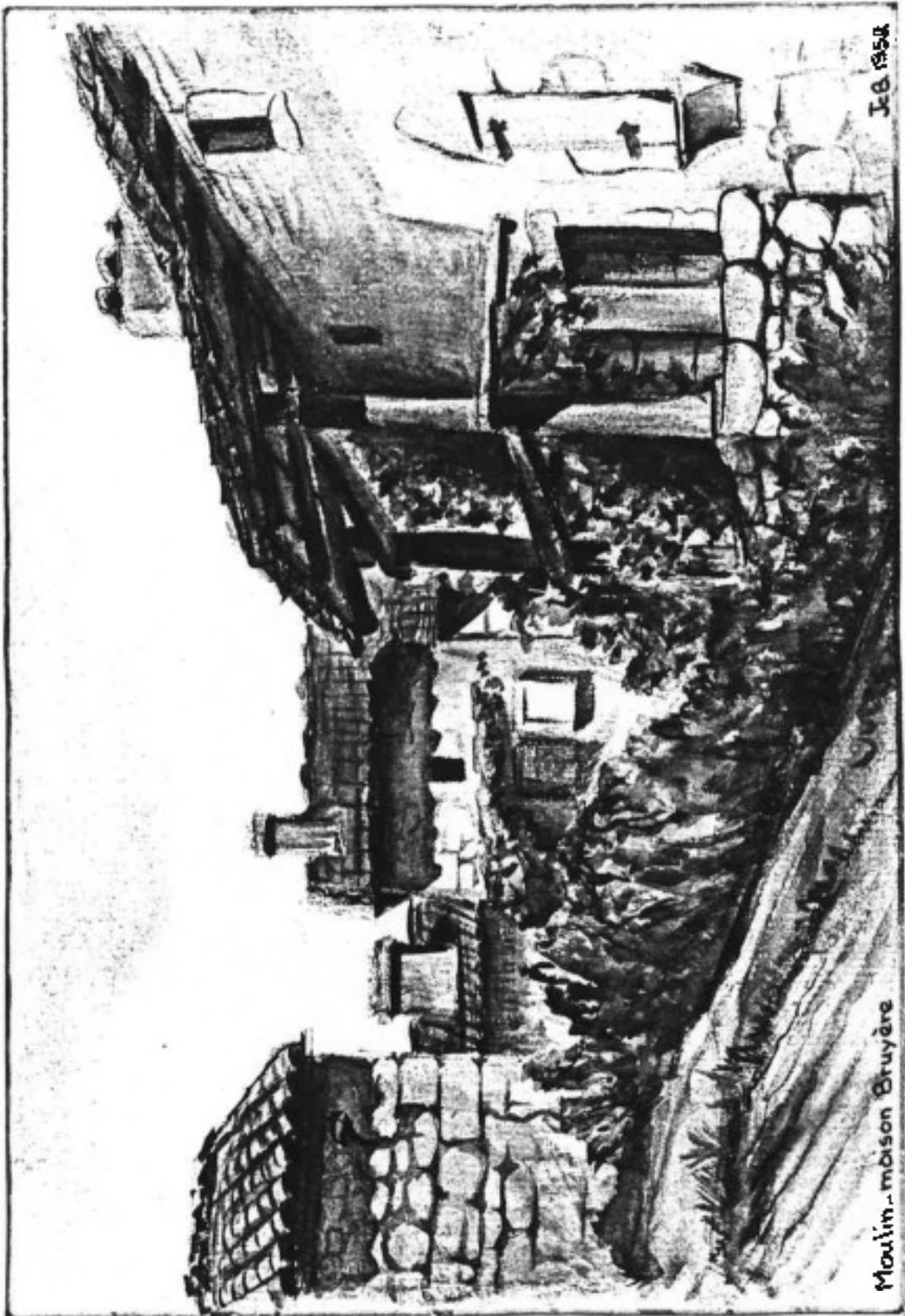
Sommaire

	pages
La Préhistoire, l'Antiquité.	3
les Temps modernes, la Féodalité	4
les communications, la voie du Doubs	5
Bouclier, le tal de son bâillage	7
la Seigneurie du Crestat	8
le château et les seigneurs des Bozes	9
la paroisse, les églises du Crestat	10
la paroisse, l'église de Montail	12
la Seigneurie de Montail	15
la Réforme, les querres de religion	18
Machavilla, la morte	19
Crestat, le Bouclier du XVII ^e siècle	20
les rentes seigneuriales, les impôts royaux, le dîme	22
la Révolution, l'Empire	23
la territoire, la population	25
L'instruction	26
les calamités naturelles, les épidémies	27
les activités agricoles	28
la société rurale	29
les coutumes agricoles	31
les fontaines, les croix	33
l'artisanat textile, les métiers de l'habillement	35
les auberges, les cabarets, les cabots	37
le commerce de détail, les métiers de l'alimentation, la boulangerie	38
l'artisanat : les métiers du bâtiment	39
activités artisanales : les moulins, les ateliers	40
les activités tertiaires	41
les activités de complément	42
legendes et traditions	43
la costume	44
la cuisine traditionnelle	45
les coutumes profanes	47
les chansons	48
les coutumes religieuses, les pèlerinages	49
la vie, les cérémonies familiales	50
les distractions, les jeux	51
l'habitat	53
les aménagements intérieurs, le mobilier, les ustensiles ménagers	54
Bibliographie, références	55
Exposition, planches photographiques	56

Merci à toutes les personnes qui pourront fournir des informations complémentaires et signaler les inexactitudes ainsi que les erreurs malheureusement inévitable...

Je 8. 1954

Moulin-maison Bruyère



La Préhistoire. L'Antiquité.

Le Haut Vivarois préhistorique était sans doute moins peuplé que le Bas Vivarois calcaire où l'homme néolithique pouvait facilement aménager des grottes.

Certains vestiges pourtant, prouvent la présence de populations dans la vallée du Doux :

- le dolmen de Chabot sur la commune de Colombier-le-Jeune
- une grande pierre à cupule, dite "mésolithique" à proximité de ce dolmen,
- la pierre signal aux croisières de Sainte Marguerite.

Le dolmen de Chabot ainsi que la pierre signal sont placés le long de la "voie du Doux", vieille droite celtique qui remontait la vallée du Doux par les crêtes de la rive droite et qui deviendra plus tard voie romaine puis voie royale.

Diverses légendes tendent à confirmer une implantation le long de cette voie :

- La pierre du diable des trois croix d'Estageat
- les trois pas du diable du trou de Rettier
- la roche du diable de Boissetat.

Avant la conquête romaine notre région était visiblement rattachée à l'Helvie dépendant de la confédération Arverne. Si la rive gauche du Doux semble habitée sur les territoires d'Empurany, d'Aubrac, de Colombier le Vieux, la rive droite était sur les versants Nord couverts de forêts.

Toutefois les restes de nombreux murs de pierre sur la route B27 au sud de Montlaurat parlent d'une présence d'un castrum édifié pour le contrôle de la voie du Doux.

En 121 avant Jc., Bibracte roi des Arvernes descend du massif central avec ses guerriers, et en particulier par la voie du Doux, pour livrer bataille aux légions romaines de Q. Fabius. Mais il est battu... Les Helviens se détachent de la confédération Arverne et s'allient aux Romains. C'est ainsi que les Romains s'installent en Helvie.

L'Helvie devient alors une base de départ pour les Romains dans leur conquête de la Gaule. Pendant la guerre de l'indépendance menée par Vercingétorix en 52 avant Jc., la marche des légions de César sur les Arvernes se fit probablement en partie par la voie du Doux.

Les Romains améliorent, créant des voies de communication. Un pont, le pont dit "de César" est construit en amont du Doux, plage pour le franchissement du Doux par la grande voie Nord-Sud longeant le Rhône.

La droite celtique du Doux est aménagée. Un embranchement est créé vers Arelate et le Languedoc qui, partant des trois croix d'Estageat, passe par Montlaurat et traverse le Doux sur un pont dont on voit encore les vestiges en amont du pont actuel de Bouziès.

Une tour de guet est construite pour protéger cette voie à Rochefort à l'emplacement d'un ancien castrum sur la serre de Fontbresson.

Les richesses naturelles sont mises en exploitation : deux minéraux à Désaignes, mines de plomb argentifère à Saint Barthélémy le Plain.

Des villes, vastes exploitations agricoles, sont créées sur la rive gauche du Doux mais également sur la rive droite. Sont ainsi construites les villes gallo-romaines de Grammejan ou l'on voit "les clos" et au Bouchet ou lieu dit au "chenouier".

Les Temps modernes. la Féodalité.

A partir de l'an 200, le christianisme s'implante en Vivarais avec Saint André et Saint Félix, Saint Eustache. L'ancien pays paillot restera longtemps attaché aux pratiques païennes...

Des empereurs gallo-romains se succèdent contestant l'autorité de Rome. La puissance temporelle s'affirme. L'organisation romaine s'efface, remplacée par une administration ecclésiale.

Les légions affaiblies ne peuvent plus contenir les barbares.

Début du III^e siècle chrétien, à la tête de ses vassaux, mal à sec l'holvie après avoir ravagé tout l'Est de la Gaule. Alors étant détruit, l'évêque transporta son siège à Viviers qui devint ainsi capitale du Vivarais.

Mais, de nouveau, les barbares balancent les rives du Rhône : ce sont d'abord les Vandalos et les Burgondes, puis les Francs au IV^e siècle, enfin les Avaros qui, battus à l'ouest, remontent le Rhône. C'est aux Avaros, aux "sabozins", qui est attribuée, suivant la tradition, la destruction de la ville gallo-romaine de Grammeland, appelée pour cette raison "ville des sabozins". Les Avaros ne seront définitivement repoussés à la mer qu'en 737.

Pendant ces périodes troublées beaucoup de chefs barbares se fixent en Vivarais. Ils s'offrent toutes les terres, et en particulier celles à une Eglise affaiblie.

Quelque Charlemagne, organisant son empire, connaît enfin un début de paix et de prospérité. Il s'appuie sur les descendants des chefs barbares qu'il confirme dans leurs possessions. Ils sont ainsi à l'origine de la plus grande partie de la noblesse féodale en Vivarais.

L'Eglise accroît sa influence. À l'approche de l'an mil, les fidèles restituent peu à peu à l'Eglise les biens spoliés par leurs ancêtres.

C'est Boson en 912 qui donne au chapitre de Notre Dame du Bayz ses villes de la rive gauche du Doux : Arlebosc, Saint-Sauveur, Izaval.

C'est Gaitin en 961 qui donne aux moines de l'abbaye de Saint-André, l'église de Flémalle et ses dépendances comprenant le village de Montalet.

Le Pape Urbain II se rendant à Châlons pour y présider en 1095 la première croisade, emprunte la voie du Doux avec une suite nombreuse de vingt mules blanches. Il célèbre le 8 septembre une messe solennelle à Flémalle.

Après la mort de Charlemagne, alors qu'à la rive gauche du Rhône était devenu territoire de l'Empire, la rive droite restait théoriquement sous la tutelle du roi de France. Elle était en fait dominée par de nombreux fidèles en lutte continue entre eux aussi bien qu'avec l'Eglise qui exerçait sur certains d'entre eux un véritable pouvoir. Ainsi l'évêque de Valence, Odon qui était issu de la famille de Reboulleur, contrôlait au milieu du XII^e siècle toute la région entre le Doux et l'Etang.

Avec l'aide de l'Eglise, et plus particulièrement des puissantes abbayes de Flavigny et de Saint-André, et avec celle du seigneur de Tournon, la rive droite du Rhône passe progressivement sous l'influence effective du roi de France.

En 1291, Philippe le Bel achète des terres à Géraudon seigneur de Valmérans et crée le village et le bailliage de Boutieu le roi qui assure la domination royale sur le Haut-Vivarais. La présence royale et sa justice constituent une sécurité pour les populations contre les impositions arbitraires et les exactions des fidèles.

Jusque dans le Haut Moyen Age toutefois, les petits seigneurs continuaient à maltraiter les populations à leurs convenances.

En 1348 Géraud seigneur de Crussol, Briand de Reboulleur qui possédait le seigneurie du Crestet, et Géraudon de Solignac attaquent Jasseron de Saint-Didier seigneur de la Flotte. Celui-ci, pour se venger vient avec plusieurs amis piller et détruire les propriétés de Géraudon de Solignac.

Plus tard, Saint-Didier ayant attaqué dans son château de Peychard, poursuit ses assaillants jusqu'au château de Reboulleur où habite Briand.

Les communications. La voie du Doux.

Les voies de communication se différencient

par leur fonction : voies de grande pénétration ou voies de liaison locale,

par leur utilisation : chemins "à talons", chemins mulâtières, chemins couliers, routes carrossables.

Dans la vallée du Doux le réseau s'est profondément modifié au cours des siècles non seulement en fonction des contraintes économiques mais en fonction de l'évolution politique et administrative.

Au moment de la domination romaine,

une grande voie stratégique est aménagée qui emprunte le tracé d'une ancienne droite vallone. Elle relie le Rhône à la cité d'Anis (le Bugey) : c'est "la voie du Doux".

Elle se raccordeait, à la hauteur du pont d'Aix, "de César", sur le grande voie du rhône qui longeait le Rhône, franchissait le Doux à gué, remontait par le Reviscole à Saint Barthélémy, le Pivin, passait par le Flagey, le col de Fraysse, le col de Courson, Orion, les trois croix d'Estagot, Rattier, les croisettes, les Houches et arrivait à Meximieux.

Plus tardivement, et tracé probablement par les Romains, un aménagement portait de la croix de Fraysse, descendait à Bourcieu par la Rosine, Fontfroide, Trécolas, Roibaugne, cette voie franchissait le Doux sous Barreyron, remontait vers Rethosse. Et justement gagnait la traversée par les crêtes sous la surveillance de la tour de Rochefort.

Ces chemins secondaires devaient desservir les "villes" et en particulier celles de Gréminod et du Bandel. Ce réseau a été utilisé pendant une longue période jusqu'à la création du bailliage de Bourcieu-le-Tel.

Au moment de la création du bailliage de Bourcieu-le-Tel à la fin du XII^e siècle,

tout un réseau de voies est créé autour de Bourcieu dont quelquesunes suivent des tracés anciens :

- le chemin de Tournon à Bourcieu emprunte l'ancienne voie par le Reviscole et le col de Fraysse,
- le chemin de Bourcieu à Lamastre et Saint-Agrève passe à Chappelle, le Crestat, le col de Boulon, Grémiland, les Traverses, le Troubou, Lamastre.
- le chemin de Bourcieu à Remondy franchit le Doux sur un nouveau pont construit à Bourcieu, passe à Châliac, Veyrand et rejoint la route actuelle d'Annecy par le moulin de Bagas.

La portion de voie de la croix de Fraysse à Rattier est conservée mais un nouveau tracé est adopté entre Rattier et le Crestat pour rejoindre la route de Bourcieu à Lamastre.

C'est sa situation au carrefour de ces deux routes qui est à l'origine du développement du village du Crestat.

Depuis la transfert du bailliage de Bourcieu à Annecy au XV^e siècle jusqu'au XVII^e siècle.

Bouclou perd de son importance, la voie de la croix de Fraysse à Bourcieu est peu à peu délaissée. La voie des crêtes, dite "voie des croix" en raison des nombreuses croix qui la jalonnent pour protéger les voyageurs, est maintenant mise en desserte par Rattier ou Crestat fait l'objet de nombreuses réclamations de la part des habitants du Crestat et de Lamastre car elle traverse "un pays froid et secousses... et expose les voyageurs à des accidents que les malveillants peuvent méditer..."

La traversée du Crestat était souvent difficile car les sources et les cours d'eau dévalaient la chaussée en bouloier. Les "coulées" de muletis préfèrent passer au dessus du village par le chemin de Cleulin à Roux que la tradition continue d'appeler "l'ancienne route".

La partie entre le Crestat et Lamastre se déplace peu à peu pour desservir les principaux hameaux : les Rochottes, Veyrand.

Jusque là les chemins n'étaient que des voies mulâtrières. La seconde moitié du XVII^e siècle voit l'amélioration progressive des voies principales qui se transforment en chemins couliers.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles,

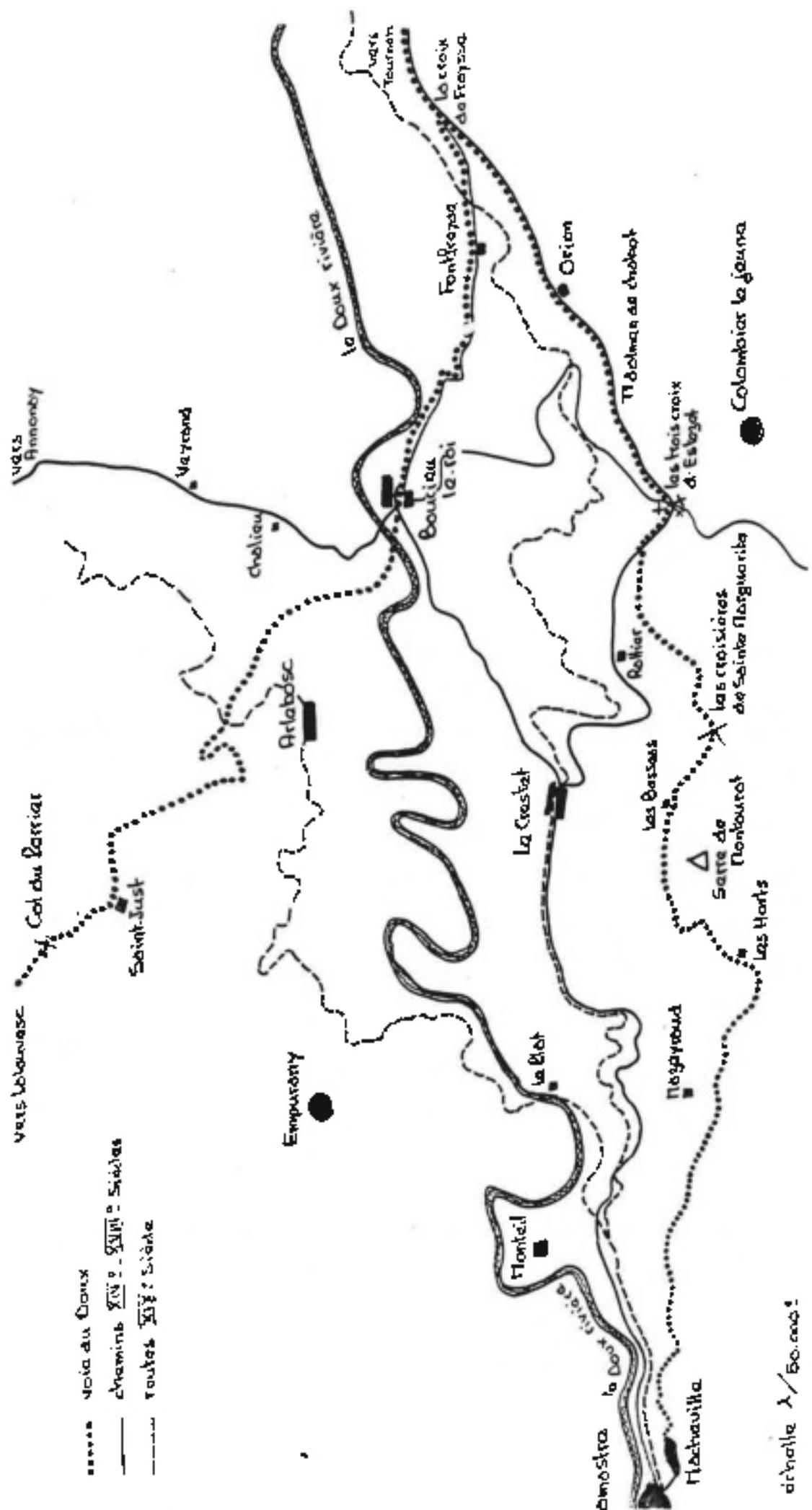
les grandes dénivellations des chemins couliers ou des voies mulâtrières sont impraticables aux voitures attelées, berlines puis diligences.

A partir de 1860 le tracé de la route de Tournon à Lamastre est totalement revu avec la construction du viaduc sur le Doux et l'établissement d'une nouvelle route par Valmordane, le Bugey, Robert.

Vers 1880 une nouvelle route de Lamastre à Annecy est tracée qui traverse le Doux au pont du Plat.

Le pont de Bourcieu perd de son importance ainsi que toutes les routes qui y aboutissaient.

En 1891 la ligne de chemin de fer Tournon-Lamastre est mise en service mais la ligne est éloignée des villages où elle est canalisée dans le creux. Avec la généralisation progressive des routes après 1918 elle est bien vite concurrencée par les automobiles et les lignes d'autobus.



Les voies de grande communication -
aristote x/ Ecole!

Boucieu le roi et son bailliage.

Il est possible que le site de Boucieu ait été utilisé comme établissement militaire par les Romains pour protéger la voie qui, rembranchant à la croix de Freyssac sur la voie du Doux, se dirigeait vers le Lévézou en traversant le Doux sous Gouryron.

Le pont, dont on voit encore deux culées, existait encore au ~~XIV^e~~ siècle et l'abbé de Salles avait dédié la flèche haute à la poudre par les troupes royales car il craignait des inondations dans la plaine de Boucieu lors des crues du Doux.

A la fin du ~~XIII^e~~ siècle les rois de France cherchaient à établir leur suzeraineté sur toute la rive droite du Rhône. Le 7 novembre 1291 Gérenton d'ignac de Saint-Romain Valmardon fait hommage à Philippe le Bel de son château de Saint-Romain et de ses dépendances moyennant la montant d'une année de revenu de tous les biens compris dans cet hommage.

Par ce même contrat Gérenton versa à Philippe le Bel un certain "suffisant et convenable pour la construction d'une ville" en conservant toutefois la copropriété.

Cette ville restera donc indivise entre le roi et le sire de Saint-Romain, ou ses successeurs. Chacun d'eux pourra y faire bâtir un château fort. La construction de prisons, marchés, cour de justice sera faite en commun.

Il est également stipulé que le roi aura, dans les environs, le droit de chasser le sanglier, l'outre, le cerf, le coq...

Ainsi fut construite la ville de Boucieu appelée à l'origine la Bastide ou Villeneuve de Boucieu.

Boucieu devint le siège d'une cour royale de justice, d'un bailliage, pour tout le Haut-Vivarais. La cour de Boucieu pouvait trancher en appel toutes les affaires jugées en premier ressort par les cours seigneuriales. La Bailli, outre la justice, exerçait également un véritable droit de police. La création du bailliage était donc une garantie pour les populations contre l'arbitraire des seigneurs.

Tout aussi exigeait un personnel important, notaires, greffiers, sargent, gardes des prisons, et Boucieu aurait compté jusqu'à 1000 habitants.

Pour encourager l'établissement de personnes étrangères au pays, Philippe le Bel accorda dès 1294 de nombreux priviléges : exemption de taille, affranchissement du paiement des péages dans toute la Sénéchaussée de Beaucaire, dispense pendant trois ans de charge de milice et de chevauchée. Boucieu devint ainsi, jusqu'à la Révolution, une des quatre villes franches du Vivarais.

Un castrum de routes est établi autour de Boucieu. Un pont est construit sur le Doux pour faciliter les liaisons avec Annecy. Restauré au ~~XV^e~~ siècle il est encore en service aujourd'hui.

La première ville de Boucieu semble avoir été construite au Nord-Est du village actuel. Mais au ~~XIV^e~~ siècle la ville est dévastée par les grandes compagnies. Il est alors décidé, en 1368, la construction d'une enceinte fortifiée sur la butte où se trouvait actuellement le château.

En 1475 un moulin est créé (le "moulin du roi") et le monarque est autorisé à prétendre le droit de moulture.

Un marché est établi tous les mercredis, deux fois, de trois jours en hiver, se tenant à la Saint Jean Baptiste et à la Toussaint. La foire de la Saint Jean se tient en revanche en juillet. Pourtant, en 1546, François II^e institue un nouveau jour de marché, le Jeudi, alias qui une foire annuelle à la Saint Mathieu (24 février).

Nous la situation géographique de Boucieu apparaît de moins en moins commode et le siège du bailliage est transféré à Annecy en 1565. C'est le début de la décadence de Boucieu.

En 1574 le curé, Jean Arnould, se convertit au protestantisme et l'église est transformée en temple. Pour la sainte messe il y a 108 baptêmes. L'église ne sera réaffectionnée au culte catholique qu'en ~~XVI^e~~ siècle.

Au début du ~~XVI^e~~ siècle, Massina Pierre Vigna, sa fille comme missionnaire à Boucieu. Il fonda en 1711 la congrégation des religieuses du Saint Sacrement qui occupa toujours le château.

Il construisit en 1713 un chemin de croix de 33 stations, le "grand voyage", sous une forme identique à celle de Jérusalem.

Il mourut en 1740. Son tombeau dans l'église est, depuis lors, un lieu de pèlerinage.

La seigneurie du Crestat.

Brion de Retourtour hérité de son frère Jean de Retourtour : Retourtour, Désaignes, Baudostel, Empurany, Colombier le vieux etc...
hérité de son cousin Guigem de Pagan : Argental, Flahun, Ozen, Sacay, Sesthou etc...

Il a deux garçons morts en bas âge et trois filles. Il testa en 1378 en faveur de Jacques de Tournon marié de sa fille Alix. Mais peu après sa mort en 1385, ses deux autres filles Ramboueuse et Dauphine contestent le testament. Finalement Jacques de Tournon transige et accorde à Dauphine Retourtour, le "château du Crestat" et Ozen. Alix conserve et transmet à la maison de Tournon Argental, Flahun, Sacay, Empurany, Noctres etc...

Jacquemart de Roussillon, épouse Dauphine de Retourtour. Ils ont une fille Françoise.

Boniface de Châlon, maréchal de Savoie et gouverneur de Piémont, épouse Françoise de Roussillon.
Il rend hommage le 20 Août 1415 au comte de Valentinois pour les châteaux et terres de Retourtour, Le Crestat, Ozen.

Selon le barier de 1464, le mandement et la seigneurie du Retourtour comprenaient :

"Dans la paroisse du Crestat : le mas de Sègougnon au Nord de la route de Lomestro à Bourde; le terrains de cette route en la combe Saint Michel ; la ferme de la Costa ; un bauq au Crestat diverses maisons de jardins dont la curie ; divers fonds sis au Châmos, à la Pense et ailleurs sur la crête de Gertland."

En 1464, le Crestat les bosques est indiqué à la fois comme terre du seigneur de Tournon et comme terre du seigneur de Jayouse.

Antoine Budoyer acquiert la terre de Bages. En 1567 il fait hommage à Claude de Turano, dame duchesse de Tournon, de ses châteaux et jurisdictions de Bages, Le Crestat etc...
Le Crestat est donc toujours un attaire, fief de la maison de Tournon.

Claude Romondat, seigneur d'Empurany, avait vendu à Claude de Bran les seigneuries de Bages et Rodolfort. Il vend par acte des 8 Octobre 1616 et 22 Août 1619 la seigneurie du Crestat au prix de 4.500 livres à Pierre des Boscs.

Pierre I des Boscs s'était marié au cours des guerres du Piémont et avait reçu en 1600 des lettres de noblesse du roi Henri IV. Il avait acheté la seigneurie de Salignac en 1609.

Pierre II des Boscs, son fils, épouse en 1622 Catherine de Fontgernaud fille de Claude de Fontgernaud, Seigneur de Colombier le vieux. Avec l'aide de sa mère il achète en 1636 la seigneurie de Flantail.

Henri des Boscs, seigneur de Salignac, Flantail, Le Crestat, Sainte Marguerite, Saint Barthélémy le pin et Colombier le vieux est assassiné le 22 Octobre 1672 au chœur de Röthier par Jean et Antoine de Reboullet. Le curé Nayron note simplement dans la matrice de la paroisse du crestat :

"Noble Henri Desboscs, seigneur, fut tué le 22 Octobre 1672"

Henri des Boscs avait épousé en 1667 Laurence de Clermont. Flantail. Ils avaient une fille Marie Françoise.

François de Beaumont marquis de Brison, baron de Léognac et de la maison des Beauvoir. Grimaud du Roure épouse en 1688 Marie-Françoise des Boscs.

Leur fils, Jacques de Beaumont sa fille "comte des Boscs et de Salignac"

François Denis Auguste de Grimaud de Beaumard Roure de Beaumont Brison baron de Léognac vend la seigneurie des Boscs le 29 Mars 1783, d'après la tradition pour échapper les dettes que son fils avait faites à Paris.

Louis-Charles de Fay Salignac, baron de Flantail et seigneur de Dol en la paroisse de Gilhes qui est ainsi le dernier Seigneur du Crestat.

Le château et les seigneurs des Boscs.

La famille des Boscs étoit depuis longtemps implantée aux Boscs qui semble même avoir été un franc-fief.

Jean des Boscs y est notaire en 1323. Pierre André des Boscs rend hommage en 1347 au seigneur de Retourneuse.

Deux frères, Bernard et Jean, habitent aux Boscs à la fin du XV^e siècle dont les descendants continueront de cohabiter dans deux maisons voisines jusqu'au début du XIX^e siècle.

En 1614 Jean des Boscs, probablement fils de Bernard, épouse Jeanna Gauthier. Ils ont un fils Pierre I qui embrasse la carrière militaire, fait les guerres de la ligue et la campagne du Périgord. Il reçoit en 1600 des lettres de noblesse de Henri III il est ainsi le premier de la famille à prendre la qualification de noble.

Ayant fait fortune, sans doute aux armes, il achète en 1603 pour 17.500 livres l'importante seigneurie de Salignac puis en 1616 pour 14.500 livres la seigneurie du Crestat.

Le vieux château de Salignac étoit en ruine après avoir été brûlé par les huguenots en 1573 siroté, il préfère sans doute se construire aux Boscs un nouveau château en utilisant les anciennes maisons de sa famille.

Il épouse Marie de Chambaud qui lui donne un fils Pierre II.

Mais il évoit au également un enfant naturel, Jacques, qui est l'instituteur de la branche de Salignac.

Pierre II des Boscs épouse en 1622 Catherine de Fontgombaud, fille de Claude de Fontgombaud docteur en droit et seigneur de Colombier le Vieux, Rochefort, Beyras etc...

Il augmente considérablement la seigneurie des Boscs créée par son père :

Il fait l'acquisition en 1626 pour 5750 livres de plusieurs terres limitrophes à la condamine, Montchel.

Il achète en 1636 pour 3600 livres avec l'aide de sa mère une partie de la seigneurie de Montteil,

Il achète en 1644 la plus grande partie de la seigneurie de Saint Barthélémy le Pin pour 6000 livres.

Il reçoit par sa femme la seigneurie de Colombier le Vieux.

A son mort, en 1665, il laisse 4 enfants : Henri, Scipion sœur de Saint Genys qui sera maîtresse de la garde du roi et lieutenant de chevaux légers, Antoine qui deviendra seigneur de Serrières et Florio.

Henri des Boscs, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, partit la hôte du seigneur de Salignac, Montteil, le Crestat, Sainte Marguerite, Saint Barthélémy le Pin et Colombier le Vieux.

La rapide croissance de la fortune de la famille des Boscs devait susciter bien des jalouxies.

Le 22 Octobre 1672, sa conduite sur les terres de Colombier le Vieux, Henri des Boscs est assassiné au creux de Rattrier par Jean et Antoine de Rebouillet.

Henri des Boscs avait épousé en 1667 Laurence de Clermont Montbolon qui lui avait donné une fille Marie Françoise. Celle-ci épousa en 1688 François de Beaumont marquis de Bézen, baron de Largentière et partit s'installer dans ses châteaux de Bézen et de Largentière.

Ainsi à la mort de Laurence de Clermont Montbolon en 1705 et jusqu'en 1723 par Louis Charles de Foy Salignac, le château des Boscs n'étoit plus habité que par un fermier général qui gérait les importantes possessions de la seigneurie pour le comte de Beaumont Bézen.

Il fut ainsi Claude Desouches du Crestat depuis 1691, remplacé vers 1710 par Charles Riffard Saint Martin, notaire royal de Gilhac. Joseph Bouvier du Crestat reprit la charge en 1763 qui sera, après sa mort, continué par sa femme Marie Louise Delhomme puis par son fils Joseph.

En 1785 Louis Charles de Foy Salignac baron de Montbolon et seigneur de Sol (actuelle de Gilhac) rachète la seigneurie des Boscs à François Denis Auguste de Beaumont Bézen.

Louis Charles de Foy Salignac étoit le descendant de la famille qui avoit possédé le vieux château de Salignac. Son épouse petite fille, Philippe de Foy Salignac épouse en 1852 le baron de Frémont qui restaura le château des Boscs que ses descendants habitent encore aujourd'hui.

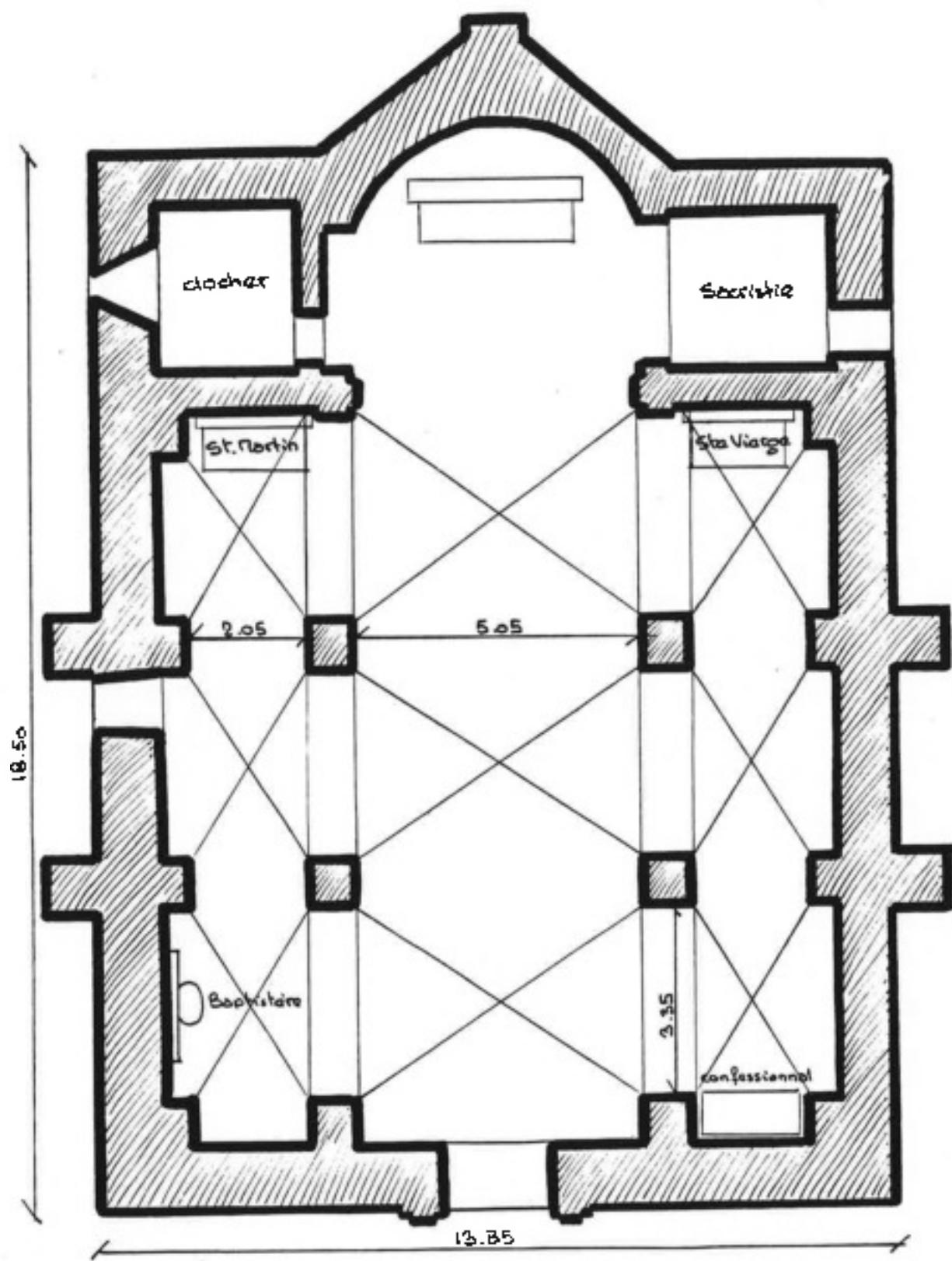
La paroisse, les églises du Crestat.

La paroisse.

- 1164 Avec celle d'Arlebosc, une église du Crestat figure dans la bulle du Pape Alexandre III comme possession du chapitre de Notre Dame du Bay.
- 1275 Les tables des décimes ecclésiastiques mentionnent une église du Crestat.
- 1447 Testier du Retourhaut. La seigneurie du Retourhaut a diverses possessions dans la paroisse du Crestat dont la cure ou bourg du Crestat. Le curé est alors Jean Verrier.
- 1464 La paroisse du Crestat figure dans les actes de l'Ugle.
- 1516 La cure du Crestat est imposée à Pierre Vassal. C'est une des plus pauvres du Haut-Vivarais.
- 1688 Il y a 280 catholiques et 6 protestants sur la paroisse du Crestat.
- 1786 Le curé-prêtre Vallon bénit la nouvelle église.
A partir de 1790 il n'y a plus de culte du Crestat, la cure Vallon ayant refusé de prêter serment.
Toutefois, entre 1792 et 1795, les offices sont assurés par un prêtre réfractaire, Jean François Fourrier.
1795 le culte officiel est rétabli le 17 Décembre 1795 avec la prise du Sancien au curé Blanc.
La paroisse du Crestat, jusqu'à être dépendant du diocèse de Valence, est rattachée au diocèse de Viviers. Les Barres et hammeau de Peyret, les Gorniers, Bonnoton, précédemment sur la paroisse d'Empurany font maintenant partie de la paroisse du Crestat.
- 1825 Il y a 160 catholiques (25 communions) et 14 protestants sur la paroisse.
Deux conférences sont organisées - celle du Saint-Sacrement et celle du Rosaire.
- 1852 L'ancien cimetière autour de l'église est supprimé. Le nouveau cimetière est bâti le 30 Mai.
- 1941 Il y a 150 participants à la messe. 15 communions solennelles par an. 6 enfants de chœur.
4 religieuses.

Les églises.

- Une première église existait donc certainement au Crestat dès 1447.
- En 1688 la reconstruction de l'église est réalisée et on procède au "raccordage de la cloche qui est en danger de tomber".
- En 1700 on rapporte de nouveau la fissure de la cloche mais également les jubillets du clocher.
L'église est en très mauvais état en 1740.
Elle était à l'emplacement de l'église actuelle et devait être beaucoup plus petite. Elle avait probablement un simple mur-clocher avec une seule cloche "bien petite". Un autel était dédié à Saint Eloi patron des métalliers. La famille Roux y avait une chapelle où étaient enterrés plusieurs de ses membres.
- Le 31 Août 1765, Joseph Bouvier, âgé d'environ 13 ans, est inhumé dans le nef de l'église.
- En 1784 la construction d'une nouvelle église est décidée. François Marion, maître maçon à Lamastre, est adjudicataire du gros œuvre. Le 14 Décembre, ayant fini son travail, il en réclame vainement la paiement... Seule reste à terminer "la voûte de la chapelle du St. Bouvier, érigée dans ladite église..."
- Cette nouvelle église est bâtie le 18 Janvier 1786 mais le sol est toujours en terre battue. Le clocher actuel n'est pas encore construit. Il semble que l'ancien mur-clocher ait été provisoirement conservé.
- Mais l'église restera dans cet état jusqu'en 1829...
Il y a une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge, l'autre à Saint Régis. A partir de 1803 est mentionnée une horloge qui sonne les heures.
- En 1825 la voûte en pierre menace de s'effondrer. Le 7 Novembre 1827 l'exercice du culte est même interrompu par mesure de sécurité.
- En 1830 enfin la voûte est reconstruite en briques, le clocher est terminé ainsi que la façade.
Une première cloche est installée en 1838 dans le clocher.
- Après le déplacement du cimetière, la portail de l'église est aménagé en 1861. Des parapets surmontés de grilles entourent la croix qui est placée dans l'axe de la porte de l'église.
- En 1868 construction du maître-autel et des deux autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Nicolas.
Une seconde cloche "Marie Clémence" est installée dans le clocher en 1880.
- L'horloge, dont le mécanisme est encore visible, fonctionnait jusqu'en vers 1930.

Eglise du Crestet.

échelle 1 cm p.m.

La paroisse, l'église de Montail.

Les Bénédictins de Saint Chaffre cherchaient depuis longtemps à s'assurer le contrôle des voies reliant la vallée du Rhône à leur abbaye du Monastier. En 961 Gaitin, sans doute Comte de Valence, leur donna l'église de Rocheville ainsi qu'un village appelé "Comilis"... Forma les possessions que le pape Alexandre III confirma le 19 Avril 1179 à l'abbaye de St Chaffre figura, avec l'église de Rocheville, celle de Montail. Ainsi, pour la première fois, est soulignée la dépendance de l'église de Montail au prieuré de Rocheville.

Les Jésuites du collège du Puy qui succédèrent aux Bénédictins en 1693 s'attachent à reconstruire les populations gravement troublées par les luttes religieuses. Montail est desservi par un vicariat de Rocheville.

En 1662 beaucoup de paroissiens de Montail sont encore partie de la religion "protestante réformée". Il y a sur la paroisse de Montail, en 1688, 368 catholiques pour 32 protestants. Son territoire est sensiblement identique au territoire actuel. Il couvre, sur la rive gauche du Doux, les hameaux des Egoux, de Bannalise, de Roumazy, de Châches et des Vignes.

L'église primitive a très probablement été construite par les Bénédictins de St Chaffre au XII^e siècle. Elle ne devait comporter qu'une seule nef précédée par le porche devant actuel et se terminant par une abside en cul-de-four. Au cœur des stèles, et au fur et à mesure des fondations, des chapelles ont été accolées à cette nef.

Le porche devant est formé d'un arc reposant sur deux colonnes engagées surmontées de chapiteaux historiés. Le sujet de ces chapiteaux rappelle celui que les Bénédictins firent tirer lors de la construction de l'église de Meyrinas :

chapiteau de droite.

Face - Le Christ, une croix à son côté et encadré par deux personnages, fait un signe de bénédiction. De sa main gauche il tient une clé à l'un des deux personnages agenouillé (Saint Pierre ?)

Côté 1 - un personnage coiffé d'une mitre ou d'une tiare (St Jean ou St Georges) debout sur un livre sous la dictée d'un oiseau (aigle ou colomba)

Côté 2 - un personnage assis dont une niche tient un livre sur ses genoux.

A l'un des angles de la corbeille un oiseau de proie, aigle ou vautour, tient un mouton dans ses serres.

chapiteau de gauche

Face - Eva, portant le fruit, est entourée par le serpent tentateur lui présentant la pomme.

Côté 1 - Un personnage dans un jardin tenant une épée (?) dans sa main droite.

Côté 2 - Un personnage, les bras croisés, est également représenté dans un jardin (Adam ?)

Aux deux angles de la corbeille, un masque diabolique stylisé.

De la nef et de l'abside romanes ne doit subsister que l'arc triomphal en plein cintre à double boudins. Nous savons que l'église était en très mauvais état après les guerres de religion et que les Jésuites ont dû la restaurer au cours du XVII^e siècle. C'est donc à eux que l'on doit l'arc doubleau brisé qui coupe la nef ainsi que les ouvertures sur les chapelles rebâties en même temps que la nef.

Les deux premières chapelles, voulues sur réclame d'agistes, ont été construites au XVII^e siècle. Dans la chapelle de droite une tête sculptée, de même facture que les chapiteaux du porche, a été réutilisée comme cul de lampe. Deux autres culs de lampe, en forme d'œil, n'ont malheureusement plus leurs émaux. Sur l'un figure un lion (?) rampant. Il s'agit sans doute des armes des Saint Oidier, alors seigneurs de Montail, qui portaient "d'azur au lion d'argent".

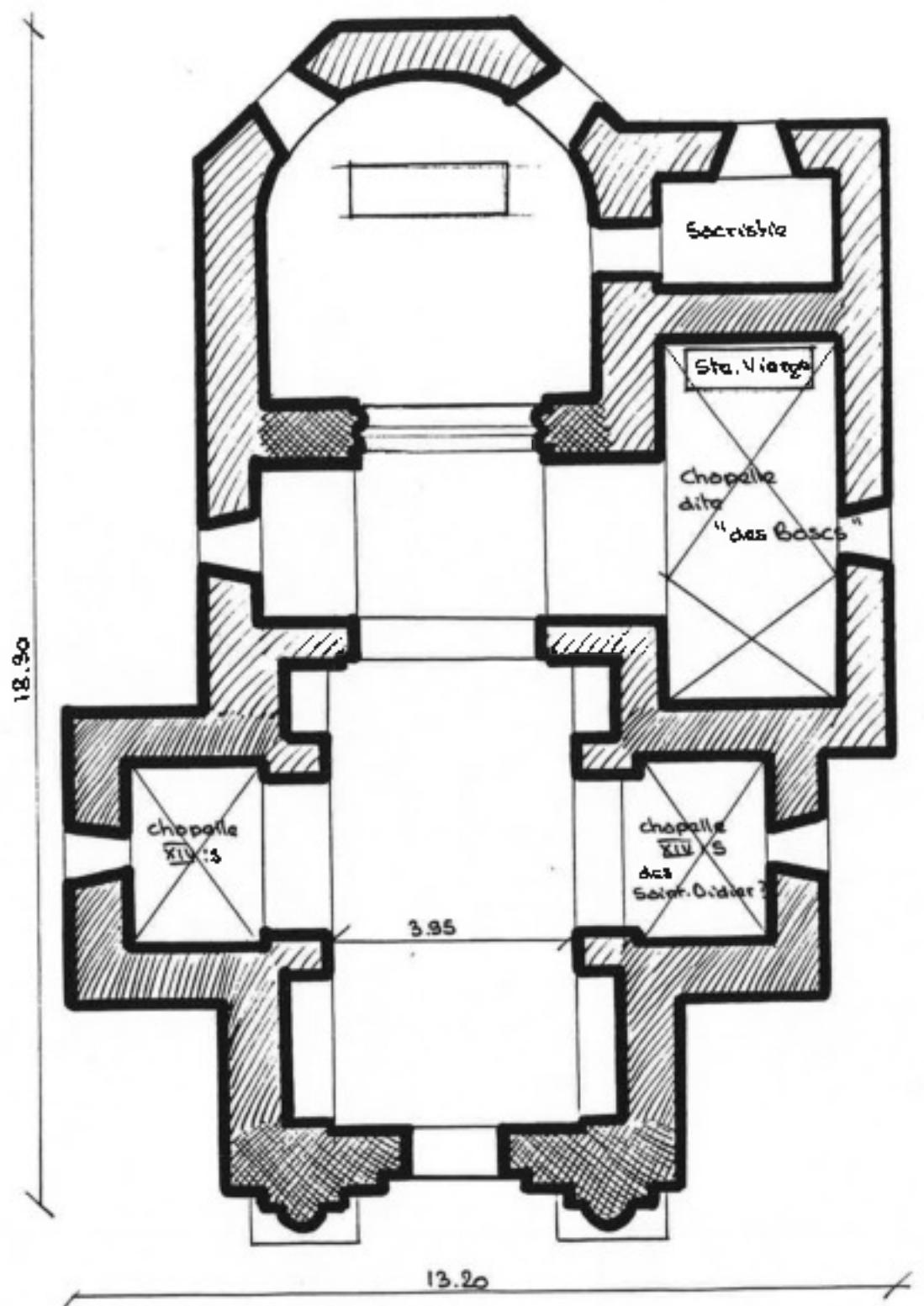
La voûte de la chapelle de la Sainte Vierge a été rebâtie mais des départs de maçonnerie du XVII^e siècle sont encore visibles. D'après la tradition cette chapelle serait celle de la famille des Bous.

Nous savons qu'en 1663, il y avait au moins une, sinon deux, fondations de chapelle : l'une était dédiée à Sainte Colombe et l'autre, peut-être, à Sainte Gerberthe.

Après la Révolution, l'église est en ruine. Une souscription est lancée en 1842. La compté conduite de la visite pastorale de 1846 montre que l'église a été, entre temps, complètement restaurée.

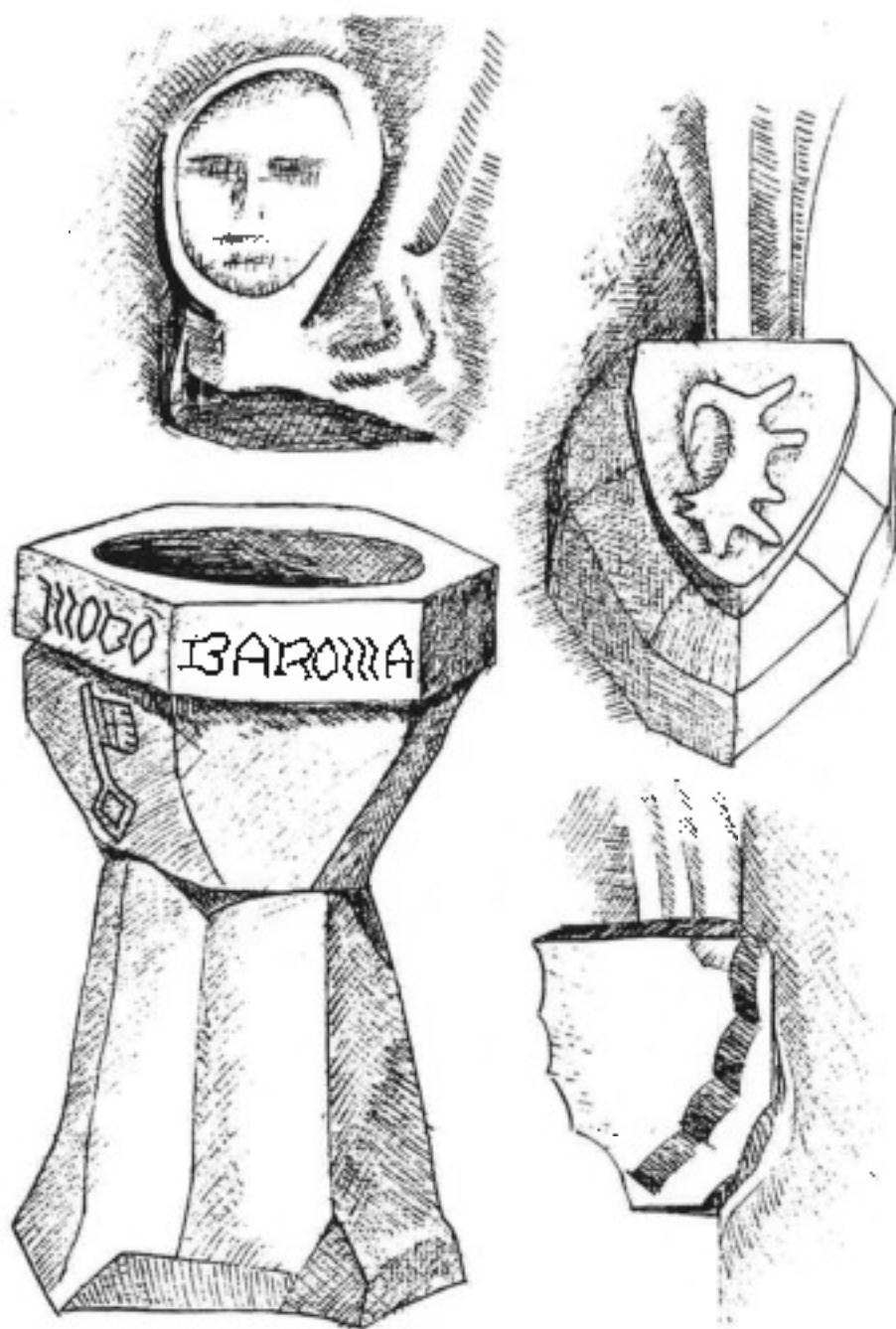
Montail est une des rares églises du Vivarais à avoir pu conserver dans son mur, clocher une cloche fondu avant la Révolution (1768). La seconde cloche, Augustine, a été installée en 1934.

Eglise de Montail



échelle 1cm p.m.

Eglise de Montail.



ancien baptistere - culte de l'amour de la chapelle des Saint Didier

La Seigneurie de Montteil -

Montteil n'a jamais constitué une seule seigneurie, il s'est toujours trouvé partagé entre plusieurs coseigneurs :

- Les Bénédictins de Machavilla jusqu'en 1593, les Jésuites au Puy ensuite jusqu'en 1768. Enfin le collège royal du Puy jusqu'à la Révolution possédaient des biens en Montteil, sur la paroisse de Montteil, dans le village mais également à Montgiraud.
- Selon le terrier de Retourtour de 1647, divers mas de Montteil dépendaient de cette seigneurie qui appartenait aux Tournon depuis 1376 : le mas de la Saigne (détenu de l'abbé de Montgiraud) le mas de la Font (?), le mas de la Grange (au dessus de Montgiraud) et quelques maisons du village.
- Pour le reste, la partie la plus importante, la seigneurie de Montteil était, jusqu'à son rachat à portis de 1636 par la famille des Boscs, liée à celle de la Bâtie d'Andouze comme possession des Saint Didier et de leurs descendants, puis des Reboullet.

Josserand de Saint Didier, déjà seigneur de la Bâtie, devient baron de La Roche par son mariage en 1528 avec Tiburce de la Roche. Son fils Pierre, qui aux côtés du duc d'Anjou sera tué en 1567 au siège de Tarascon, épouse en "deudreis" sa femme Philippa de Colombier la seigneurie de la Bâtie et d'autres biens dont très probablement la seigneurie de Montteil.
Ce sont les armes des Saint Didier, "d'azur au lion d'argent", qui semblent figurer dans une chapelle de l'église de Montteil.

Après la mort de Pierre de Saint Didier sa fille Tiburce hérite des seigneuries de Saint Didier et de Lomestet et les apporte en dot à Louis de Joyeuse lors de leur mariage en 1579. La maison de Joyeuse conservera ces seigneuries jusqu'en 1603.

Philippe de Colombier conserve la seigneurie de la Bâtie. Elle se marie en 1372 avec Adulpha de St. Gaultier (St. Jeure d'Andouze). Leur unique petit fils, Arnaud de St. Gaultier, sans descendance, fait donation de tous ses biens à Pierre de Montgiraud qui devient ainsi seigneur de Saint Agrève et de la Bâtie.

Pourtant dans les estimés de 1664, pour l'aisne de 1678 et 1685 ainsi que pour le ceu de 1678, 1679 et 1682, Montteil est seulement signalée comme fief du seigneur de Joyeuse -

"M^r Jean de Flot Eyraud, notaire de Fosset, n'a que Schèves et 6 borbis ; mais c'est surtout un vigneron : 12 vignes contre 3 jardins, deux bois de châtaigniers, un pré ... Il fournit le sens, le corvée et la taille aux châtelaines ou vicomtes de Joyeuse. Il paie aussi des cadences (seigle, avoine, poulas) au prieur de Machavilla, à Gérenton de Flot, au seigneur de Retourtour." (estimat de 1664)

En 1532 Guillaume d'Allier, qui serait un descendant de Pierre de Montgiraud est explicitement indiqué comme seigneur de Montteil et coseigneur de Saint Agrève et de la Bâtie d'Andouze. Sans descendance, il donne à sa nièce Marguerite, fille de Gabriel d'Allier de Saint Didier ou Alcaire du Puy, les deux tiers de ses biens à l'occasion de son mariage avec Jean de Truchot fils de Guillaume de Truchot dit de Sandouze.

Guillaume d'Allier habite son château de Montteil qui doit être le "petit château" situé dans le village. Ce sont probablement les armes de la branche catholique de la famille d'Allier qui figurent au dessus de la porte de la tour d'escalier. (de .. ou saute .. &c ..)

Peu de temps après, le 17 Juin 1574, Gabriel des Boscs, prêtre habitant Montteil, teste en faveur de Dame Claude d'Allier, dame de la Bâtie d'Andouze de Montteil, qui doit être la femme de Guillaume d'Allier.

Le fils de Jean de Truchot et de Marguerite d'Allier, Gabriel de Truchot, venu en 1591 se coseigneur de Saint Agrève aux Tournon. C'est sous deute lui aussi qui vend la seigneurie de Montteil, avec celle de la Bâtie à Claude de Reboullet.

C'est à cette époque que Claude de Reboullet construit un nouveau château sur le domaine de la Bâtie tout.

Le 20 Décembre 1636, Pierre II des Boses, qui habitait son château des Boses sur la paroisse de Flentail, acquiert pour 3.600 livres de Claude de Rebouillet les droits de justice et la seigneurie de Flentail "ensemble la maison forte proche le village dudit Flentail".

La somme étant faible, il ne s'agit certainement que d'une petite partie de la seigneurie, probablement le domaine de la Basse-cour ou dessus de Flentail avec son château récemment construit. Claude de Rebouillet, qui avait déjà beaucoup de possessions, venait d'acheter le château de Ruissois. Peut-être avait-il besoin d'argent ?

Quoi qu'il en soit le fils de Claude de Rebouillet, Antoine de Rebouillet, s'intitule toujours en 1672 "seigneur de la Bétie, Ruissois, Beauvieu, Flentail et autres places."

Une lutte sans merci s'était engagée entre les deux familles des Boses et Rebouillet qui se termina tragiquement le 22 Octobre 1672, Henry des Boses, fils de Pierre II fut assassiné au cœur de Ruissois par Jean d'Antoine de Rebouillet, cousin du seigneur de Ruissois. Ils sont condamnés

"à être conduits dans le lieu de Flentail où, après avoir été honorablement faites à Dieu et au Roi et à la justice, le cœur au cou, tête nue, en chemise et pieds nus, devant la porte de l'église paroissiale dudit lieu, feront chacun une bourse à la main des potes de 3 livres, être menés en la place publique dudit lieu d'ici, sur un échafaud qui est fait et sera dressé, leur être les bras, cuisses et jambes rompus et brisez et ensuite jetés sur une roue pour y domurer tant et si longuement qu'il plaira à Dieu les y laisser vivre...".

Cette condamnation ne fut exécutée qu'en afflige, les deux inculpés ayant pris la fuite.

En 1674-1675 Flentail est signalée comme "une seigneurie qui appartient au S^r de la Bétye, aux moines du S^r des Boses et aux Jésuites du Puy à cause de leur priory de Rocherville".

Le 20 Janvier 1684, Claudine de Rebouillet, fille d'Antoine de Rebouillet, se marie avec François Christophe de Lestrange et cède un dot le château et le domaine de Flentail. Leur fille Françoise épouse en 1720 François de Toussen de Chambellaï et hérite de Flentail. Ils sont en 1724 mentionnés comme "dame et seigneur de Flentail".

Ce sont probablement eux qui vendent la reste de leurs possessions de Flentail à Joseph de Beaumont marquis de Brison, comte des Boses et de Solignac.

En effet, suivant la liste de reconnaissance de 1756, la seigneurie de Flentail appartient entièrement aux Beaumont-Brison, seigneurs des Boses, à l'exception des terres des Jésuites du Puy.

Pour acquitter des charges dues faites par son fils, François Denis de Beaumont-Brison, comte des Boses et seigneur de Largentière vend vers 1786 la seigneurie de Flentail à Jérôme de Traversier.

Celui-ci avait été, comme capitaine au régiment de Foix, chevalier de Saint-Louis à 26 ans pour sa bravoure à la bataille de Tiden en Saxe en 1747. Il devint Lieutenant-colonel dans ce régiment et quitta le service vers 1785.

La famille de Traversier venait de Flageyron.

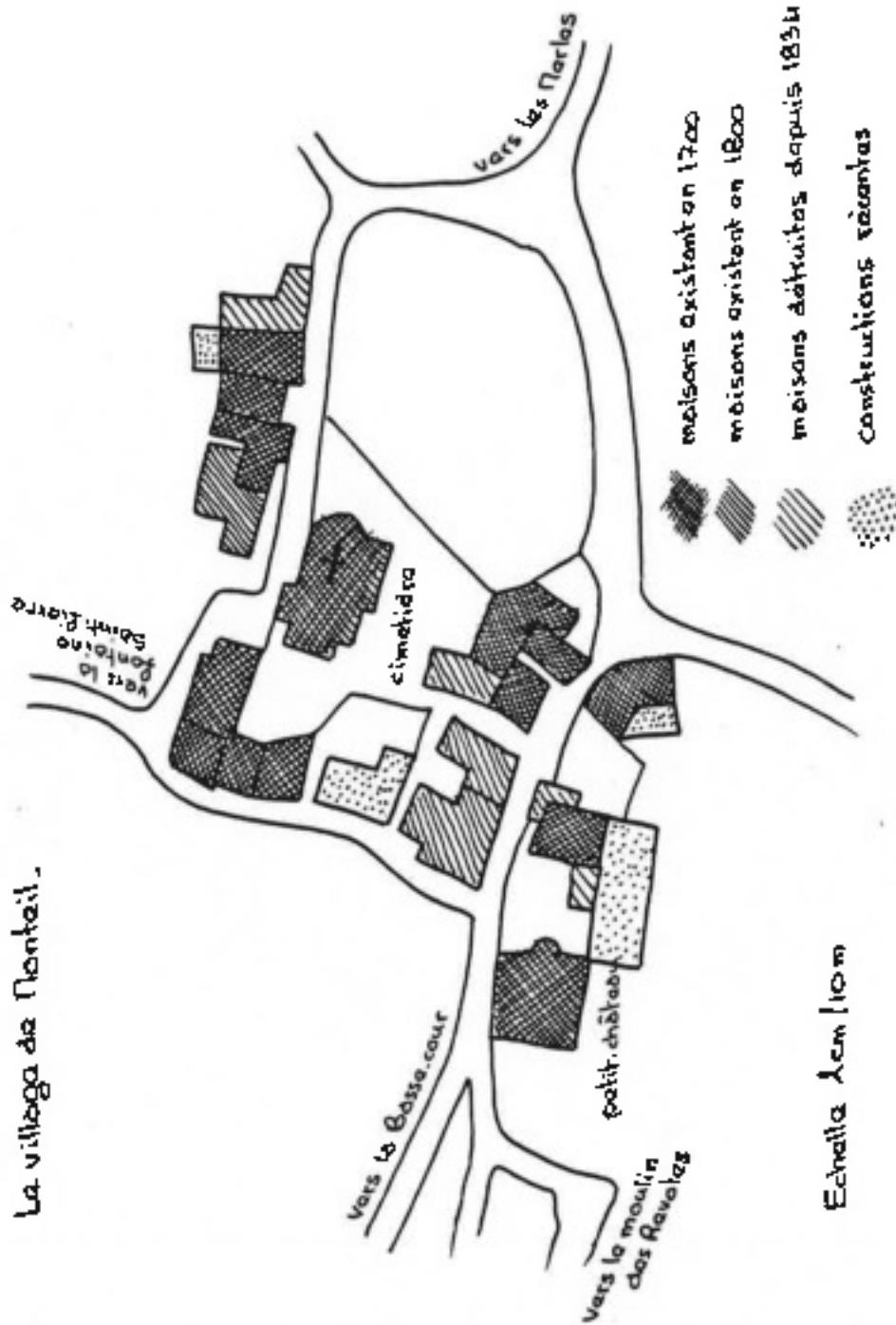
En 1782, un certain Jean Pierre Traversier était adjoint administrateur de Flanerville et maire de Lomeste. Il épouse Marie des Boses fille de Jacques des Boses de Solignac et de Félie d'Intras dame de Flageyron. Jacques était lui même le fils naturel de Pierre I des Boses.

Jean Pierre Traversier eut un fils Jean Baptiste, avocat, juge des terres du marquis de Brison qui habitait en 1757 le hameau des Clares près de Flentail. Jérôme de Traversier, nouveau seigneur de Flentail est son fils.

Il apparaît que la famille Traversier put se maintenir durant la Révolution.

En 1791 c'est Romain Traversier qui rachète comme biens nationaux les possessions du prieuré de Rocherville.

Mais il ne semble avoir eu que des filles qui léguèrent leurs propriétés à l'hôpital de Flanerville. Pierre Ennemond Faure racheta alors les deux châteaux de Flentail.



La Réforme, les guerres de religion.

La Réforme est prêchée pour la première fois en 1524 à Annecy. L'évêque de Valence étant lui-même favorable à la "R&R", une grande partie des populations se sont alors converties entre l'Embarc et le Doux se convertissant, en particulier à Lémontier et à Desaignes.

Mais bientôt le mouvement prend une dimension politique...

Après sa défaite face aux troupes royales, Coligny fait appel à tous ses coreligionnaires. Il vient lui-même recruter des troupes en Vivarais, à Lémontier, à Nozières, à Lathuile et il rapporte campagne. Mais certains en profitent pour travailler pour leur propre compte, comme cet Évrard de Vernoux en 1532 qui, avec une centaine d'aventuriers pilloie les villages aux alentours de Lémontier.

Après le Saint Barthélemy, les protestants de la région prennent les armes et s'emparent des châteaux de Lémontier et de Desaignes. Puis un relatif répit où certains se s'emparent de nombreux châteaux en 1580 puis en 1587. Les protestants sont alors commandés par un certain Chambaud et Desaignes est en grande partie détruite au cours du siège.

Le 3 Mai 1587, sous la conduite du prieur Jacques de la Gratazia, des prêtres qui s'étaient réfugiés à Moissacqvielle descendent en procession vers une chapelle sur la rive droite du Géron où se trouve une vierge miraculeuse. Chambaud, qui se trouvait au château de Lémontier, se précipite avec ses hommes et massacre 7 prêtres dont le prieur.

En 1588, au moment de l'Édit de Nantes, le pays n'est que ruine et sécheresse...

Bouclieu est le chef-lieu d'une vaste paroisse protestante qui englobe plusieurs villages dont le Crestet. Le curé de Bouclieu s'étant lui-même converti, l'église est transformée en temple (de 1590 à 1614). En 1595 le culte avait lieu alternativement à Bouclieu et à Sainte Marguerite, aujourd'hui encore quelques protestants de la commune de Gilhoc.

De l'autre côté, les Jésuites, qui ont pris le succé des Bénédictins à Moissacqvielle, parcourront les campagnes, comme Jean-François Régis, pour entreprendre la lente reconversion des populations.

Après la mort de Henri II, les guerres de religion reprennent peu à peu. Louis XIII en personne vient avec Richelieu faire le siège de Privas en 1629 et soumettre les protestants. Quelques temps après, Louis XIV, avec les dragons de Louvois, tente d'imposer le catholicisme. Après la réécocation de l'Édit de Nantes en 1685, les protestants sont systématiquement persécutés. Ils prennent alors l'habitude de se réunir et de prier au "desert".

Il y avait en 1689 peu de protestants au Crestet et à Montaill:

6 NC (non catholiques) au Crestet sur 286 habitants,
32 NC à Montaill sur 160 habitants,
alors qu'à Gilhoc les protestants étaient 800 sur 1350 habitants.

En 1705, la guerre des camisards qui s'était déroulée dans les Cévennes de 1702 à 1704, a un dernier sursaut dans notre région. Abraham Roger avec une troupe s'empare du château des Bœufs où évoluent entreposées les armes de la milice. Ils se réfugient après au lieu de Tachay sur la route de Gilhoc à Albonaudière où ils mettent en place un détachement de suisses accusés de Varnoux. Mais ils sont arrêtés la lendemain à Bayasse près du sud de la Roche.

Les persécutions, en s'atténuant, durèrent jusqu'en 1760.

Il y a en 1732 une famille protestante au Crestet sur 66 familles
10 familles protestantes à Montaill sur 64 familles

Le pasteur Morat est exilé en 1739 au Sud de Lémontier. Il est lui alors qu'il tentait de s'échapper.

Pour les fidèles de l'église de Sainte Marguerite les assemblées qui ne se tenaient que de nuit, se tiennent de jour à partir de 1744, d'abord à Bâtonnière, puis à Tachay.

Mais par jugement du B. Mors 1745, l'intendant condamne les non-catholiques des communautés d'Empusony, le Crestet, Montaill, Gilhoc, Grazon et St Barthélémy à fin d'un livre d'amende pour le tenue de ces assemblées...

Ce n'est qu'en 1787 que le religion protestante est officiellement reconnue.

Machéville. Lomontre.

Bien que très proches les deux communautés de Machéville et de Lomontre sont restées séparées jusqu'à la Révolution. Ceci résulte de l'opposition des deux pouvoirs :

le pouvoir ecclésiastique, mais aussi bien temporel, des Bénédictins de St Chaffre puis des

Jésuites du Puy, priors et seigneurs de Machéville

le pouvoir temporel des seigneurs de Lomontre du haut de leur château de Lacheylard dominant le village de Lomontre.

La frontière entre ces deux communautés était le Condroz qui franchissait la vallée romaine venant de Tournon et se dirigeait vers Desaignes après avoir traversé le bourg de Lomontre.

Machéville

Placé sur une crête facilement défendable en contrebas de trois villages, Machéville doit avoir une origine très lointaine. Des sarcophages gallo-romains ont d'ailleurs été retrouvés lors de l'agrandissement de l'église au ~~XIX~~ siècle.

En 961, Geulin, homme puissant, probablement Comte de Valence, donna aux moines de l'abbaye bénédictine de St. Chaffre l'église de Machéville et ses dépendances.

Dans les Estats de 1464 il est indiqué que

"Bien que la devanture d'une habitation de la place soit pourvue d'une bâche pour abriter les marchandises les Juves de Machéville, Machéville est loin d'avoir l'importance commerciale de Desaignes ou de Saint Agrève." Il n'est alors pas parlé de marché à Lomontre...

Le 3 Mai 1587, le prieur Idoque de la Grutterie fut assassiné avec six de ses compagnons. Leurs têtes sont conservées dans la chapelle dite des "Saints-As" derrière le chevet de l'église. Les Bénédictins, qui avaient peu à peu laissé tomber un discutable leurs petits seigneuries, se trouvent ainsi peu enclins à conserver plus longtemps leur entourage de Machéville qu'ils céderont aux Jésuites du Puy en 1593.

Quand en 1762 ceux-ci sont expulsés de France, le prieuré de Machéville reste attaché au collège du Puy.

Lomontre

Il y a d'abord comme seigneurs, les de Lomontre et les Saint-Didier.

En 1375 l'abbé de Saint Didier épouse en secondes noces Louis de Châtillon, baron de Joyeuse. Les Joyeuses deviennent ainsi seigneurs de Lomontre et conserveront la seigneurie pendant plusieurs siècles. La seigneurie est vendue en 1603 à François de Tournon. Mais celui-ci est obligé de la renvoyer en 1644 à Claude de la Grutterie seigneur de Flourens seule.

En 1762, la seigneurie de Lomontre échait à Claude Joseph marquis de Chevret qui avait épousé Jeanne de la Grutterie. Mais celui-ci n'ayant pas de descendance, ses biens passent aux Grallier.

Pierre Louis Gilbert, marquis de Grallier fut le dernier, et très apprécié, seigneur de Lomontre. Il fut pourtant condamné et fusillé en 1793 à Lyon où il avait un hôtel particulier.

Nous ne connaissons pas l'origine du château de Lacheylard qui était déjà en ruine au ~~XVII~~ siècle.

- Il avait dû subir quelques dommages au cours des luttes incessantes entre Béroud de Flabmont et Josselin de Saint Didier au milieu du ~~XIV~~ siècle.
- Il a certainement été pillé plusieurs fois à l'occasion de passages de combats entre 1360 et 1487.
- Il a subi trois sièges au cours des guerres de religion de 1572 à 1587, catholiques et protestants s'en rendant méchamment à tour de rôle.

En 1572-1573 Etard, chef protestant originaire de Vornoux, fut même pendu aux chaînes du château par Roquetaillade, un autre chef protestant.

Quand après le Siège du Puy par Louis XIII, Régisseur de la Cassagne, proposa à la démolition des fortifications du Vivarais, vient l'inspecteur en 1634, il jugea qu'il était inutile d'intervenir...

La Lomontre que nous connaissons aujourd'hui a été peu à peu aménagé grâce à d'importants travaux d'urbanisme au ~~XIX~~ siècle.

Crestat le Bouscieu au XVIII^e siècle.

La communauté et la paroisse du Crestat couvrent le même territoire : au Sud le ligne des crêtes du Barre de Montourat, au Nord la rivière Doux ou arros de Mornay et de Moulard, à l'Est le ruisseau de Tintey et le ruisseau de Rethier, à l'Ouest la rive de Boulon. Banneton et les Garniers dépendent de la paroisse d'Empurany. Mouguet et les Flachettes sont sur la paroisse de Montail.

Tout au début du XVIII^e siècle la communauté comptait environ 250 habitants répartis sur 54 feux.

Le village est un hameau, un peu plus important que les autres, à la jonction de la route de Lomagne à Tournan qui rejoint à Rethier la route des crêtes, et de la route de Lomagne à Annecy qui franchit la Doux sur le pont du Bouscieu. Le centre du village est la petite place au croisement même des deux routes. L'église n'est qu'une simple chapelle. Elle est située presque en dehors du village, vers Lomagne, à l'emplacement de l'église actuelle, les exploitations agricoles sont dispersées dans la campagne.

En 1714 il y a 50 feux de famille,

33 sont agriculteurs dont 23 sont également imposés au titre de la Capitation,

25 sont artisans. La plupart habitent le village. 18 sont également imposés.

Pour 14 feux de famille il n'y a pas de mention d'activité, ce sont des propriétaires aisés non exploitants ou, au contraire, des indigents.

Reufs de famille occupent une profession libérale et il y a 8 veuves.

Les 23 agriculteurs imposés paient 45% de l'impôt total alors que les 16 artisans n'en paient que 22%.

Le curé est Jean Pierre Courbonduc; son prédécesseur Jean Noyon habite toujours le Crestat.

Pierre Lassa est consul, Antoine Chabrière est le précepteur de la jeunesse, Antoine Chomier est le sonneur de cloche (il n'y avait qu'une seule cloche). Un notaire, Jean Banchat, habite le chêneau, Claude Roche est préteur d'office.

Louis Bouvier et Jean Delinon tiennent chacun une auberge dans le village. Pierre Denu et Jean Gauthier sont maréchaux-ferrants. Pierre Denu a sa forge sur la petite place.

Les grosses exploitations agricoles sont aux Burettons, aux Girouds, à Boulon.

Les familles ont pour nom :

Banchat, Joly, Fluret, Flagnier, Lassa, Rouje, Bégin, Merlin, St. Just, Chauvier, Aymard, Eyraudine, Rouze, Bouscher, Coadet, Juge, Junquier, Chapoutier, Dautour, Chomier, Champatiere, Selveton, Abelot, Crayet, Duru, Bouvier, Roche, Rieu, Noyon, Fontbonne, Tocat, Baden.

Au milieu du XVII^e siècle (capitation de 1610), les agriculteurs paraissent être enrichis : il y a 32 feux de famille agriculteurs imposés pour 16 artisans et les 10 feux de famille les plus fort imposés sur 56 paient 52% de l'impôt, 6 agriculteurs (ménages) figurent patrimoniaux avec la mairie et 3 propriétaires aisés.

La traversée du village est pavée, pendant la mauvaise saison, un véritable bouetier. Les militaires avec leurs "coublots", viennent ou viennent à Tournan, préfèrent passer au dessus du village, par le chemin qui joint Reux à Moulain. Ce n'est que vers 1770 que les Ponts et chaussées décident d'aménager le feu du village.

Le seigneur du Crestat, le marquis de Brison, n'habite plus depuis longtemps son château des Bades. Il est perché dans son échafaud de l'agentière mais beaucoup plus souvent à Rethier. Il vend sa seigneurie en 1783 à Louis Charles de Foy Solignac qui, lui, s'installe effectivement aux Bades.

Avec un relatif essor de l'agriculture, la fin du XVII^e siècle voit la construction de nombreuses maisons de bâtiments dans le village mais également dans les hameaux et la campagne.

La vieille église du Crestat manqua flamber - les habitants, sous l'impulsion de leur curé, euro Vollen, décident d'en construire une nouvelle. Elle n'est pas tout à fait entourée lors de sa bénédiction en 1786.

Le Crestat a maintenant 360 habitants répartis sur 90 feux.

Joseph Bouvier est premier consul, Jean Pierre Chêneau second consul.

Durant l'hiver 1788 la sécheresse brûle les tâcolets sur pied. L'hiver 1788-1789 est le plus rigoureux depuis 1709, des froids extrêmes de cinq-septembre persisteront.

C'est la Révolution, et bientôt la grande Révolution.



Ethnologia Americana

Evolution des Villages du Craté

Les rentes seigneuriales, les impôts royaux, la dîme.

Les contraintes, sous l'ancien régime, sont de trois ordres : les "rentes seigneuriales", les impôts royaux, la dîme ecclésiastique.

Les rentes seigneuriales sont fondées sur les trois bases de l'artique droit féodal :

- La seigneurie foncière (ou rente domaniale)

Elles appartiennent en propre au seigneur (le réservé). Elles sont généralement près du château ; c'est par exemple le fief des Bois à proximité du château des Bois.

Il y a les terres qui n'appartiennent pas en propre au seigneur (fiefs tenus) et pour lesquelles le tenancier doit lui payer le "cens" ou "cendre".

Ce sont le pluspart des terres et maisons du Crestet ou de Montail à l'exception de quelques "francs-fiefs" (à Moissac et à Montail même).

Le cens est calculé, en fonction de "reconnaissances" établies périodiquement, en argent (lunes, sols, deniers) mais plutôt en nature :

Selmoës, quiches, quiches de seigle, d'avoine, de châtaigne - barbeau de vien-gellines (poules), canis (lapins), poulets, chevreaux.

Pour le Crestet et Montail les livres de reconnaissances encore en vigueur au moment de la Révolution avaient été établis entre 1757 et 1758.

Les censes étaient "payables à chaque fête de tous les saints" et "perhables en chèques des Bois". Le seigneur, s'il n'habitait pas son château, déléguait ses droits : c'était le cas du marquis de Baisse qui a été écarté puis comme fermier général, Charles Riffort Saint Martin, notaire royal, père du conventionnel Saint Martin paris, en 1793 Joseph Bouvier dont le nom puis le fils ont pris la suite jusqu'en 1788.

- La seigneurie banale

En compensation de certains services, protection, organisation du marché agricole, entretien de passages difficiles, le seigneur imposait certaines charges : somme de geste, droits de passage, droits d'usage (par exemple fixation autoritaire de la date de début de vendange), droit au bon (utilisation exclusive du four, du moulin), privilège de chasse et de pêche.

Tout au long du XVII^e siècle le marquis de Baisse n'a jamais habité les Bois et n'a donc pas éprouvé la besoin d'utiliser ses droits. De leur côté les habitants du Guy n'ont pu réduire les droits abandonnés par leurs prédécesseurs les bénédictins.

Nous savons seulement en 1706 les communautés du Crestet et de Montail fournissent un trésorier Soldat de milice, le premier s'étant évadé des prisons de Marignville de la servitude ayant été convoqué ...

- La seigneurie judiciaire

La moyenne et basse justice étaient un principe exercé par le seigneur par l'intermédiaire de juges, prévôts et sergents.

Le pouvoir judiciaire était généralement à un bon rendement mais la proximité du village de Boujuex jusqu'au XVII^e siècle avec la possibilité d'appel l'avait très vite limité.

Il devait être édifié à la fin du XVII^e, siège puisque Louis de Fay Solignac qui venait de vendre le Seigneurie des Bois se présente en 1786 de n'avoir ni audience ni peine sans.

Les impôts royaux.

L'impôt royal était avant tout la taille. La taille était en Vendée, non une imposition des personnes mais des terres cultivées. Si les différentes "tailles" existantes pour le Crestet donnent des bonnes indications sur la possession et l'évolution de la propriété, ils passent sous silence les non-possesseurs et en particulier les artisans qui représentaient pourtant au début du XVII^e siècle 22% de la population.

La capitation, impôt très impopulaire car basé sur la personne il触摸ait même les très bas revenus, ne semble avoir été appliquée au Crestet qu'en 1714 et 1742. Les tailles de capitulation donnent, par contre, une bonne photographie de la population à l'époque.

La dîme ecclésiastique.

La dîme était un impôt en nature basé sur l'imposture des récoltes et des revenus. Nous n'avons pas de trace de comptabilisation de cet impôt pour le Crestet et Montail.

La Révolution, l'Empire.

Au début de 1789 Joseph Bouvier est consul du Crestat, Jean Lierac (?) Lodreyt l'est à Flentail. Il y a 25 citoyens actifs au Crestat et 75 à Flentail qui est alors beaucoup plus étendu. François-Jérôme Rifford Saint-Martin, baptisé à Flentail en 1745, est à Versailles où il est l'un des trois représentants du tiers état de la sénéchaussée d'Annecy aux Etats Généraux. Avec Boissez à Angles il a été l'un des principaux rédacteurs des cahiers de doléance de cette sénéchaussée.

La prise de la Bastille n'est connue à Lomastre que le 20 Juillet 1789.

Cet événement a peu de répercussion dans les campagnes. Mais, quelques jours plus tard, la nouvelle se répand à une "invasion de piémontais" traversant le Dauphiné et détruisant tout sur leur passage. C'est le "grand feu". Tout le monde s'arme et se prépare à recevoir les brigades qui sont annoncées le 28 à Tournon. Le 28 la nouvelle éclate qu'il s'agit d'une mystification... Mais les gens restent armés. Ils vont au château des Bises brûler les tentures et les livres de la comtesse.

A partir d'Août 1789 des milices sont organisées qui prennent le nom de "garde nationale". Une grande réunion de tous les gardes nationaux du Vivarais et du Dauphiné se tient à Vernoix le 6 Janvier 1790. Rouvraire, "capitaine commandant de milice nationale de Flentail" doit aussi représenter le Crestat. Il y prête le "serment d'union et d'alliance".

Le fils de Louis Charles de Fay, Désaignes, seigneur des Bises, qui est officier au régiment de Béte, émigre et part rejoindre le combat d'Artois. Son père, lui, demeurera pendant toute la durée de la Révolution soit au château des Bises, soit dans son hôtel de Tournon.

L'administration des municipalités est reorganisée par décrets de l'Assemblée Nationale.

Chaque commune est maintenant administrée par un maire et un officier public élus pour deux ans. Au Crestat Jean Bonchat devient maire. Joseph Bouvier est officier public.

Les grêles et les pluies abondantes du printemps 1790 compromettent les récoltes en Vivarais. Le grain augmente - il n'y a plus de pain, la disette menace.

En Juin 1790 le département de l'Ardèche est formé. Le Crestat et Flentail sont rattachés au district de Fléjan.

Une contre-révolution débute dans le sud de l'Ardèche.

Tous les biens ecclésiastiques sur Flentail et le Crestat sont nationalisés. Ils sont d'abord administrés et loués par le district de Vanoise plus tard comme biens nationaux. Les nombreuses possessions sur Flentail du prieuré de Flachaville sont vendues en 1791 à Romain Travassier de Flentail. Les quelques terrains appartenant au curé, prieur du Crestat Néron, seront vendus en 1798 à un certain Chazot de Désaignes. Nous n'avons pas d'information sur la vente des propriétés des Sœurs de Boucieu aux Durantons.

La loi du 12 Juillet 1790 instaure la constitution civile du clergé. Beaucoup de prêtres refusent de prêter serment et sont obligés de s'enfuir comme "réfractaires". C'est le cas probablement du curé Viallon du Crestat. Le plus souvent prêtent sans réserves, puis se rétractent. C'est le cas du vicaire de Flachaville qui est arrêté en Janvier 1794. A partir de cette date la paroisse de Flentail n'a donc plus de titulaire. Au Crestat, les officies sont assurées secrètement entre 1792 et 1795 par un prêtre réfractaire, Jean François Fouenier, ancien pensionnaire à Désaignes.

A partir de Juin 1791, mais surtout en 1792 après la déclaration de guerre et les premiers succès, des volontaires portent l'affiche "à la patrie en danger". Ce sont Joseph Bouvier du Crestat 28ans, Etienne Roche de Flentail 18ans, Joseph Giraud 17ans, Etienne Pénechet 18ans, Jean Clot 21ans, Jean Lierac Hérisson, 55ans, 30ans de service, tous de Flentail.

En Août 1792 Saint-Nectin est élu député à la Convention.

Un arbre de la liberté est planté au Crestat en Février 1793 mais il paraît déjà supprimé en Avril.

En Octobre 1793 les municipalités doivent proposer des vocables plus en rapport avec les idées du jour. Bouclieu le roi devient ainsi Bouclieu le-doux.

Suivant l'ordre du 31 Décembre 1793 au Directoire du District du Clézanc, toutes les croix doivent être abattues. C'est probablement à cette époque que fut détruit le croisillon de pierre de la croix sur la petite place du Crastat.

L'hiver 1794-1795 est d'une exceptionnelle rigueur. Des souscriptions volontaires sont organisées pour acheter du grain. Souvent suivant bientôt au crastat :

les citoyens Colenge Auberg, Iba, Chanturclet, Ragot, Labouet,
Chauvier, Rameuse, chapelle, Bouvier, Banchet.

En Janvier 1795 les parents des "défenseurs de la patrie" sont convaincus dans la si-dévouée église du Crastat "par invitation et au son de la cloche". Certains ont deux fils aux armées. Ils sont 17 pour le Crastat et s'appellent Juge, Roudet, Ravel, Dagoud, Labour, Labouet, Rangen, Nominet, Flagozat, Vialat, Bouchet, Chaujet, Sabatier, Salvaton, Rayne.

Après la chute de Robespierre la réaction est vive contre les anciens patriotes montagnards. En Novembre 1795 l'élection du juge de paix du Bressat à Lamotte se fait par acclamation. Des croix tricolores sont foulées aux pieds.

Le libre exercice du culte est rétabli. L'abbé Venard, vicaire général, célébrera messes, gueux et prêtres catholiques. La curé Blanc est installé au Crastat le 17 Décembre 1795.

Le 22 Thermidor an III (Août 1795), les communes du Crastat et de Montail sont réunies.

A l'occasion de cette fusion les limites des communes de Gilhac et du Crastat sont reportées sur la crête du versant de Montail. Par ce fait, 23 propriétaires qui étaient une ancienne commune de Montail se retrouvent sur la commune de Gilhac. D'un autre côté, quelques propriétaires entièrement sur la commune de Gilhac sont rattachés au crastat.

Le rôle de l'impôt foncier n'a pas été modifié en conséquence, car il est l'objet de contestations entre les communes du Crastat et de Gilhac jusqu'en 1803.

Les guerres de l'Empire font de sévères pertes dans la jeunesse. Certains affluent de petits et vont se recueillir les forêts des hauts plateaux ardéchois mais le plus part subissent la conscription. Quelques uns même s'engagent. Ainsi :

Jean Pierre Despaysse, concit de la commune du Crastat en 1812 est signalé comme déporté.

Joseph Adrien Bouvier entre à Saint Cyr en 1811 de fait, comme officier d'artillerie, toute la campagne d'Allemagne.

En Mars 1814, lors de la première chute de l'Empire, les Autrichiens occupent la Niedde l'Ardèche. Ces acquisitions sont faites dans tous les villages pour subvenir aux besoins des temps.

Le Crastat est astreint pour 1437 F, alors que Lamotte ne l'est que pour 981 F. longtemps après, la municipalité du Crastat demandera encore le remboursement de cette somme à l'état.

Les Autrichiens quittent l'Ardèche en Juin 1814.

Mais ils reviennent après Waterloo en Août 1815. La seconde occupation est beaucoup plus lourde à supporter. En Octobre, des hussards du 10^e régiment Frédéric-Guillaume s'installent en dessous du village du Crastat et au col de Bouton. Mais beaucoup désertent, des piémontais, des hongrois.

En 1822, Prosper Nicolas Loubatine âgé de 28 ans, sans doute ancien déserter de la cavalerie autrichienne, natif de Chanaud en Mongolie et né dans la religion grecque schismatique, émigre et fait profession de foi dans l'église de Montail.

A la fin de l'Empire, la situation financière de la commune du Crastat est critique. Pour une population active réduite les charges sont lourdes : deux églises et deux pastorières.

A Montail l'église manque culte et la maison curiale a besoin de réparations urgentes.

Au Crastat, la voile de l'église qui n'était pas brûlée à la veille de la Révolution risque de s'écrouler.

Le territoire, la population.

Sous la Monarchie existaient simultanément trois décomposés territoriaux qui ne coïncidaient pas nécessairement et rendent ainsi difficile toute étude d'évolution de la population :

- La "communauté" ou "taillabilité" regroupant les habitants soumis à l'impôt total, telle ou capitulation. La communauté se choisit chaque année, pour répartir l'impôt mais aussi pour élire dirigeants, un ou deux conseils par "moins élu" ou par élection.
 - La parrisse, unité administrative organisée autour du curé ou du desservant d'une église qui enregistre les naissances, les mariages et les décès.
Les paroisses sont groupées en diocèses administratifs mais aussi en diocèses religieux qui peuvent être différents. Ainsi pour le Cestat et Montail, le diocèse administratif est Viviers alors que le siège du diocèse ecclésiastique est à Valence.
 - La Seigneurie : bourgs, hameaux, fermes relevant d'un même seigneur et auquel ils paient l'impôt seigneurial, cens ou pension.
- Les familles nobles, les familles puissantes se recrutent entre elles la seigneurie. C'est à dire la droit de percevoir la pension, sur tel village, tel hameau ou même telle ferme.

Pour le Cestat, communauté et paroisse coïncidaient, leur étendue était d'ailleurs similaire. La seigneurie a eu pendant longtemps les mêmes limites que la paroisse. Elle s'est agrandie quand, en 1619, Pierre des Bœufs a acheté la seigneurie sur Banneton et les Génovises qui se trouvaient sur la paroisse d'Empurany. La seigneurie a eu ainsi l'étendue de la paroisse actuelle du Cestat.

Beaucoup plus important, le territoire de la communauté de Montail était partagé entre plusieurs seigneurs. Le prieur de Flachville lui-même exerçait sur une partie de Montail, dont l'église lui était réservée depuis son origine, un droit seigneurial. Ce territoire comprenait également d'autres quelques "fiefs", domaines non soumis à l'impôt seigneurial, à Moissacq et à Montail même.

La paroisse de Montail quant à elle couvrait toute la rive droite du Doux jusqu'à Ausset, Goudouley, Fangas, Mino, les Rochelles mais englobait aussi quelques hameaux sur la rive gauche du Doux : les Egoix, Roumeyzy, Choches, Bemontières.

Lors de la taxation de l'août 1789 des communes du Cestat et de Montail, beaucoup de hameaux qui dépendaient de la communauté de Montail, sont rattachés aux communes de Goulier et de Lamastre. Ceci a été l'objet de nombreuses protestations de la nouvelle municipalité car les bases de l'impôt n'étaient pas été modifiées en conséquence...

La paroisse actuelle de Montail a conservé approximativement la même étendue que celle de la paroisse de l'ancien régime.

Les Estimations du Régistre, sans doute sous évaluations et ne prenant pas compte que les familles ayant quelques revenus, signaient les contribuables pour le Cestat.

31 450 en 1683, 986 habitants au Cestat et 400 à Montail.

Pour 1693 le nombre de feux est de 54 au Cestat et de 106 à Montail. Ceci correspond bien au nombre des bi propriétaires payant la taille au Cestat pour cette même année.

55 chefs de famille sont imposés au titre de la capitulation de 1714 au Cestat sur 50.

Qua le dénombrement de 1724, 56 chefs de famille sont taxés au Cestat pour 55 à Montail.

La capitulation de 1740 au Cestat confirme un nombre de chefs de famille imposables de 56.

En 1773-1774 il y a 361 habitants au Cestat et 681 à Montail.

En 1801, après la fusion du Cestat et de Montail, la nouvelle commune dont les limites ont été rectifiées compte 825 habitants.

En 1836 la commune du Cestat a 1025 familles dont :

328 garçons, 237 filles, 165 hommes mariés, 169 femmes, 85 veufs, 47 veuves,
ce qui fait 823 ménages.

Après la population diminue peu à peu, 777 habitants en 1851 pour maintenant se stabiliser, 405 habitants en 1975.

L'Instruction.

Rolle de la Taxe de 1706 pour le Crestat (dès lors prise en charge par la communauté)

"Plus cinq livres à Mr. Antoine Chabridra, précepteur de la fauverte de l'ob-pouisse et taillabilité pour partie au louage de la maison où il habite."

1789

Le Crestat "gagé de la maîtresse, 100 livres" - Flontall "gagé au maître d'école, 100 livres"

1803

Jean Joseph Bouvier, fils de Joseph Bouvier alors maire du Crestat, est le premier érudit à entrer à l'Ecole Polytechnique. Après ses études primaires au Crestat il avait fait ses études secondaires à l'école centrale de l'Académie (Lycée de Tournon).

1811

Joseph Adrien Bouvier, troisième fils de Joseph Bouvier, entra à l'Ecole Saint-Cyr.

Mai 1825. visite pastorale au Crestat.

"Il y a une maîtresse d'école"

22 Août 1833

Le conseil municipal décide d'établir une école primaire au Crestat et fixe la contribution à payer par les élèves :

"ceux qui apprennent à lire pendant six mois cinquante centimes,
ceux qui apprennent à lire l'écriture soixante quinze centimes,
ceux en sus qui apprennent l'arithmétique un franc."

Le conseil se réserve de dresser ultérieurement la liste des élèves qui devront être admis gratuitement

Novembre 1833

La maison de Rose Fournier (grange de l'ancienne maison Soubrier, ultérieurement maison de Félix Flouzagnon au centre du village ?) est louée par la commune pour être utilisée par l'école.
(par la suite, l'école aura été installée à Roux dans la maison Rieux).

19 Janvier 1834

Chambon Antoine Dapolindis, natif de la commune et ayant un brevet de capacité délivré par l'Académie de Nîmes le 12 Février 1833 commence à enseigner.

Mais officiellement nommé instituteur communal le 12 Avril 1834. Son traitement est de 80 francs + 50 francs pour indemnité de logement.

20 Octobre 1846. visite pastorale à Flontall.

"Il y a pour l'instruction des enfants, une école dirigée par une fille du lieu. Il y a environ 20 enfants"

18 octobre 1856

L'école primaire du Crestat n'a plus de maîtresse. M. Chambon étant décédé, le conseil propose de confier l'instruction des enfants à deux religieuses, l'une pour les petits garçons, l'autre pour les petites filles (deux pour le Crestat et deux pour Flontall)

Mai 1857

Acquisition d'une maison pour l'école au Crestat (vendue par Jean Jacques Grèze)

Octobre 1857

Installation d'une religieuse comme institutrice au Crestat.

Octobre 1858

Souscription volontaire des habitants de la paroisse de Flontall pour la réparation de l'école communale.

23 Juin 1859. visite canonique au Crestat.

"L'école où sont admis les enfants des deux sexes est dirigée avec beaucoup de zèle par deux soeurs de la communauté de Tournon."

Pendant la guerre de 1870-1871 au Crestat.

"L'institutrice était le père Brunel de Gilhoc. L'école des garçons était en haut, les filles en bas. On faisait bien ce qui on voulait. Le père Brunel faisait l'école quand il avait le temps !

Nous étions une cinquantaine. Ceux qui voulaient apprendre pouvaient apprendre, mais l'hiver, pas tellement.

On lui faisait des gâteries : on lui buvait son vin dans la cave, on lui mangiait son sucre. Alors il se maltraitait et nous l'aboyait.

Pendant les récessions on jouait aux billes le long du chemin, à la croix du cimetiére.

L'institutrice sifflait la fin de la récréation mais personne ne venait..."

Les calamités naturelles, les épidémies.

Les calamités naturelles, sécheresse, pluies et inondations, gel, vent, foudre avaient autrefois des conséquences plus graves qu'aujourd'hui. Chaque sécheresse, chaque gelée était l'origine de disette ou de famine, elles mêmes souvent la cause d'épidémies ...

- 1567 une grande inondation du Doux détruit une trentaine de maisons au sud de Lomprette
- 1578 très forte gelée dans tout le Haut-Vivarais
- 1585 très mauvaises récoltes, famine
- 1630 pluies, inondations du Doux
- 1683 année de disette
- 1704 sécheresse suivie d'inondations - 1705 gelée et sécheresse
- 1706 grêle et inondations - 1708 pluies torrentielles
- 1709 "le grand hiver". "les blés, les noyers, les châtaigniers et les vignes périssent en grande partie"
- 1729 "les charilles ravagent toutes les rivières et le plus parti des récoltes sont compromises"
- 1739 "dommages par l'impénétrabilité du vent"
- 1740 récoltes "empêchées par les grêles" et "gelée au mois d'Octobre et de Novembre sur la vendange, les châtaignes, les truffes et autres fruits ?"
- Disette en 1750 à la suite des mauvaises récoltes de 1749.
- 1766, 1772, 1773 grêle, inondations
- été 1788 le sécheresse brûle les récoltes sur pied.
- hiver 1788, 1789, le plus rigoureux depuis le grand hiver de 1709. des arbres entiers de châtaigniers périssent.
- 1799 grande crue du Doux. la place du marché de Lomprette est bousculée de fond en comble.

On essayait de se protéger : contre la foudre en allumant le cierge posé contre la grêle en faisant sonner les cloches de l'église.

Du XVII^e siècle, les Etats du Vivarais accordaient déjà des aides : chacun annonçait, sans doute largement, le préjudice qu'il avait subi et l'indemnité votée par les Etats était reportée proportionnellement aux dégâts.

Avant 1728 l'indemnité est de 128 livres au Crêtat pour 80 propriétaires indemnisés. En 1740 elle est de 100 livres pour 60 propriétaires au Crêtat et de 120 livres pour 62 propriétaires à Mantell.

En 1763 8 propriétaires indemnisés au Crêtat pour un montant de 200 livres.

La foudre fait des ravages de 1586 à 1587 en plaine jusqu'à religion et à la suite des mauvaises récoltes de 1585. Tournon perd 1500 habitants et 600 étrangers en 1586. Parmi les villages les plus éprouvés du Haut-Vivarais : Colombier le Vieux, Boujeu, Ailebauc, le Crêtat flétrit parallèlement.

La croix devant l'église du Crêtat, ancienne croix de cimetièbre, est datée de cette époque : fin du XVI^e siècle. Les "étoiles", sorte de boutons, invitent des brandis composés mais également peut-être des bubons de peste peuvent laisser penser qu'il s'agirait d'une croix de peste dirigée en renvoiement d'une certaine protection ..

La peste réapparaît en 1606, puis de 1626 à 1630. En 1628 Tournon perd 800 habitants.

De 1720 à 1722 c'est la grande peste dite "pest de Versailles".

Une ligne de sécurité est établie pour protéger les régions non encore atteintes :

"Partant de Cilla, tournant le Rhône, la ligne le quittait à Rousset et y gagnait le Vivarais, passant à Flots, à Colombier le Jeune, au Crêtat, à la Flotte, laissant Saint Agnès à main droite, gravissait le Mâgane et se dirigeait sur le Dauphiné.

Elle était composée de deux soldats et un bourgeois ou pêcheur dans chaque bâtonnage, les deux bâtonnages étant distantes de deux mètres les uns des autres et personne ne pouvant passer la dite ligne ... ayant même commandé aux soldats que tous ceux qui voudraient traverser la dite ligne de leur tirer dessus et de les tuer."

(Trois éclairs de vie tenu à en Haut-Vivarais, Charles du Besset)

Au delà du Crêtat la ligne de sécurité suivait donc l'ancienne voie du Doux.

Les activités agricoles.

Le livre des censés, établi suivant les reconnaissances de 1757 pour le Crestat et Flentail, montre des activités agricoles sensiblement identiques à celles d'aujourd'hui : arbres fruitiers et vignes, cultures, élevage et sylviculture, sylviculture.

Nous connaissons quelques prix agricoles en livres, sols, deniers, pour la Crestat au XVIII^e siècle que nous pouvons situer par rapport à quelques périodes références :

Salaire annuel en 1726 d'un domestique logé, nourri : 441 à 48 livres

Imposition moyenne pour un agriculteur propriétaire au titre de la taille de 1706 : 9 livres (1 livre = 20 sols, 1 sol = 12 deniers).

Les arbres fruitiers. La vigne.

Des arbres fruitiers sont signalés à proximité de chaque ferme. Il s'agit probablement de pommiers. Ils doivent être groupés en plantations comme les noms des lieux-dits "les Plantas" le laissent supposer.

Les noyers sont explicitement cités à côté de chaque ferme (lieux-dits "Noyaleau" ou "Noyerau")

La vigne couvrait une grande partie des terres cultivées de la commune. Chaque hameau avait sa vigne, à Flentail, aux Trévoisières, aux Durandots, à Bouton, à Bois des Bœufs. Les habitants du Crestat, de Flentail, de Balleigue, de Chênevier, avaient leurs vignes à Rie de Costa, aux Courpatadiots aussi chasselières. Les plants étaient principalement de la Syrah mais il y avait également du Gamay et du Cabernet.

Les cultures.

L'assètement des "terres labourees" était fréquent : une année en truffes (pommes de terre), une année en seigle ou en blé, une année en jachère.

Tout au long du XVIII^e siècle le prix de la quarte (15 kg) de seigle variait plus en fonction de sa renote qu'en fonction de la situation de l'argent :

48 sols en 1693, 32 sols en 1709, 25 sols en 1762 (ou 50 sols pour la quarte de blé). Les locations et les impôts étaient le plus souvent payables en nature. Les mauvaises années, spécialement à la fin du siècle, étaient ainsi doublément difficiles pour les agriculteurs.

un mulet s'achetait 100 livres en 1760, une poire de bœuf : 190 livres en 1779.

Chaque hameau avait son chênevier : la quantité de charbon se vendait 30 livres en 1750.

L'élevage.

- Le ver à soie

On commence à planter des mûriers dans le Haut-Ubaye dès le début du XVIII^e siècle. Les granges sont vendues en magnaneries. L'élevage du ver à soie apporte un complément de revenu inespéré...

La belle époque de la sériculture se situe entre 1825 et 1855 mais il y a encore 56 élevages au Crestat en 1809 qui produisent 1346 kg de soie.

- Le bétail

Ce sont d'abord les vaches du pays que l'on fait travailler et qui donnent ce qui elles peuvent de lait... En 1745 une maladie fait des ravages, la laitâge vient même à manquer.

une vache valait 60 livres en 1760

Ce sont ensuite les chèvres. Un décret du roi en 1725 interdit l'élevage au Crestat et dans toute la région pour stopper les dégradations dans les bois. Malgré de nombreux rappels en 1748, 1749, 1750, il ne sera jamais appliqué.

Ce sont ensuite les moutons et surtout le cochon élevé taïgnoisement en vue de la foire de Noël.

- Les volailles

En 1780, une galline (poule) vaut 10 à 14 sols, un canard (lapin) 10 sols, une poire de poulets 10 à 16 sols, les œufs 1 sol les deux.

La sylviculture

Le territoire de la paroisse du Crestat était couvert aux deux tiers de bois : "bois châtaigniers", "bois châtaigniers et pins", pinards, chênevières. Les châtaigniers, "arbres à pain" étaient particulièrement soignés. Les châtaignes se vendaient 50 à 60 sols le quintal vers 1790.

La Société rurale.

La société rurale, sous l'ancien régime, était très hiérarchisée. De plus, dans les petites communautés vivaraises obligées de vivre en économie fermée, les fonctions étaient variées.

Nous trouvons ainsi dans les actes et registres de la communauté du Crastot :

- les bourgeois, propriétaires terriens ou parcellaires exerçant une profession libérale,
- les "ménagiers", propriétaires exploitants à la tête de domaines importants,
- les "laboureurs", propriétaires exploitants de petits domaines,
- les "bressiers", petits agriculteurs possédant quelques arpents de terre,
- les "travailleurs de terre", journaliers travaillant pour le compte des ménages ou des laboureurs,
- les fermiers, exploitants non propriétaires prenant des domaines "à ferme"
- les "grangiers", ou métayers (la grange était la forme la plus fréquente de location)
- les maîtres artisans, les compagnons artisans,
- les voleurs et les servantes,
- les veuves.

Quelques précisions doivent pourtant être apportées à cette classification :

Souvent les propriétaires non exploitants n'habitaient pas sur le paroisse.

Ce sont les descendants de Pierre de Sauveterre de Testament et ensuite de François de Tournon de Mayre, propriétaires du domaine de Floulain.

Ce sont les sœurs de la Charité de Bouvillers qui, sans doute à la suite de donations, possédaient des maisons et des terrains au Crastot, à Floulain et aux Durandans.

Des ménages pouvoient être propriétaires et exploiter des terrains sur le Crastot sans y habiter.

C'est, par exemple, la famille Gervais de Tinay ou de Robert, la famille Rottier, la famille Trullier des Rochettes hautes sur la paroisse de Montail, la famille Eydelking de Bonnacq sur la paroisse d'Empurany.

Les artisans sont souvent aux mêmes propriétaires de terrains qu'ils exploitent ou font exploiter.

Rinel Jean Bouvier, qui est indiqué comme laboureur en 1694, a continué à exploiter ses terres après l'ouverture de son auberge vers 1688.

Ils peuvent également avoir dans la même famille, et vivent sous le même toit, plusieurs professions.

Dans les tables de la taille pour 1693 et 1706, les propriétaires de terrains sont imposés : tel habitant sur la paroisse du Crastot, tel autre "parcier" (habitants dans une autre communauté).

Parmi les 10 propriétaires les plus imposés on retrouve :

Le ménage au Crastot : Pierre Foste des Durandans, Jean Bonchot des Durandans, Jean Marot des Bouviers, Pierre Flolin des Bouviers.

A ménage Flolin Antoine Trullier des Rochettes Hautes,

3 bourgeois : Jean Bonchot notaire du Chênevier, Pierre Roux praticien à Roux, Claude Descaux procureur judiciaire des fiefs des Basse aux Gireauds, Jean Faustal,

A bressane : André Flagninat du Crastot.

Ils payent 57% en 1693, et 54% en 1706 du montant de l'imposition totale.

A eux seuls, les 4 plus imposés payent 31% en 1693 et 28% en 1706 du montant de l'imposition.

Nous trouvons dans ces tables ainsi que dans les actes de la même époque :

Vincent Boissin est ménage de Bayeux Favoye, Jean Fraysse Bidon est ménage du Crastot (son fils lui sera dépourvu), Antoine Flarin est ménage à Mayroux.

Pierre Flagninat est laboureur à Michon, Antoine Cédat et Philibert Roujol sont laboureurs à Traversier, Jean Roux est laboureur à Bouillon, Jean Delicieux laboureur au Crastot.

Jacques Chalbey, Jean Poulard, Antoine Trullier sont bressiers.

Floury St Just est travailleur de ferme à Traversier, Claude Robert l'est aux Durandans.

Michel Rethos est granger des Basses des Durandans pour leur domaine de Bassel.

Clément Bouchet est voleur au Pierre Champelot du Chênevier.

les totales de capitation de 1714 et de 1740 donnent une image plus complète de la population du Crastat dans la première moitié du XVIII^e siècle. L'imposition pèse sur l'ensemble des revenus et pas seulement sur les revenus familiers.

30 chefs de famille sont recensés mais seulement 83 sont imposés.

On voit apparaître quelques artisans parmi les 10 chefs de famille les plus imposés. Ce sont ainsi :

Jacques Junque charpentier à Bailleigue (1714)

Guillaume Juge maçon aux Basses (1714)

Joseph Bouvier hôte au crastat (1740)

Ces 10 propriétaires paient 64% en 1714 et 52% en 1740 de l'imposition totale.

Les chefs de famille vivant exclusivement de la culture sont 29 en 1714 (dont 23 imposés) et paient 54% de l'imposition. Ils sont 32 en 1740 et paient 52% de l'imposition.

En 1714, parmi les 83 chefs de famille agriculteurs, il y a :

19 ménages ou laboureurs. En plus des ménages déjà connus, Bonchot, Lasse, Thutat, Clerfay etc... nous venons apprendre Jacques Châneviet au Châneviet, François Joly et Alexandre Bégin aux Girauds. Abramam Ayraud est laboureur à Traversée.

2 travailleurs au brossiers : Jean Cadet, Barthélémy Bouchet, Pierre Roignier, André Ayraud, Jean Roura, Pierre Eydeléon, Jean Eynard.

1 fermier et 18 grangots. Le plafond des grangots ne sont pas imposés. Très peu d'habitants sont originaires du crastat.

Les artisans sont 26 et paient 28% de l'imposition totale.

Il y a également le volet de 8 servantes :

3 ménages ont chacun 1 volet et 1 servante

3 ménages n'ont qu'à servante.

La notaire, Jean Bonchot, a un volet et une servante.

Le curé a une servante.

3 ménages du Crastat ont un grangot.

Dans le livre des reconnaissances de 1757, 57 propriétaires ont leurs biens soigneusement détaillés. 16 d'entre eux ne résident pas sur la paroisse du Crastat. Ils paient 28% de l'imposition calculé sur la base des prix de 1762.

Parmi les 10 chefs de famille les plus imposés, les ménagers sont toujours les plus nombreux. Jean Bonchot, notaire au Châneviet, est toujours le plus largement imposé. Viennent après lui :

Jean Joseph Rousseau, ménage à Boulon,

Joseph Bouvier hôte au crastat,

la veuve de Joseph Gérard de Floux,

Jean Rabellier batteur à Bailleigue ...

En cas de fermage, de domaines mais surtout de simples parcelles, il apparaît que les prix de location sont très élevés. C'est généralement d'ailleurs le propriétaire qui paie les impôts : la location est franche de toute taxe et conse.

L'habitat est totalement dispersé et disparaît dans la campagne.

S'il n'y a que 18 maisons dans le village même du Crastat, les fermes et les fermesaux existent depuis que nous les connaissons aujourd'hui.

Il y a 5 maisons au Châneviet (le Bonchot), 4 maisons à Moulin, 3 maisons à Bailleigue,

4 maisons aux Girauds, 2 maisons à Vignal (Chopoulier), 7 maisons aux Durantons,

3 maisons à Traversée, 3 maisons à Boulon.

Les coutumes agricoles.

Les reboules.

Après les travaux pour lesquels on faisait appel à de la main-d'œuvre extérieure, il y avait toujours une reboule. C'était pour la récolte, pour la moisson, pour le battage, pour les vendanges mais aussi pour la fin de construction d'une maison.

On mangeait le lapin en clvet (la "reboute" ou le "reboulet")

Après la reboule des vendanges, et seulement après celle-là, on dansait.

La tuade.

La semaine avant Noël, on "tuait le cochon" - on tuait le cochon.

La cueillette des feuilles de mûriers.

Dès la naissance des vaches à soie il fallait assurer leur alimentation. Pendant pratiquement 3 semaines le jour, et même la nuit, tout le village était grimpé dans les mûriers pour cueillir les feuilles. On s'interpellait d'un mûrier à l'autre, d'un champ à l'autre. Toute la campagne était animée de chansons.

Le déracannage

Pendant la mois de Juin on réunissait les hommes, et seulement les hommes, pour sortir les fils de sole des cocons. Elles en profittaient pour raconter beaucoup d'histoires.

Le battage au fléau

On commençait par bien nettoyer l'aire et on disposait les gerbes à plat. Puis les batteurs se placent en deux escouades de 2 à 3 chacune, face à face. On tapait chauvin à son tour de telle façon qu'il y ait un battage presque continu. Il ne fallait pas émêler son fléau avec celui de son voisin. Après, on retirait la paille et on ramassait le blé avec une sorte de râteau-bâton.

A midi il y avait une pause pour le déjeuner. Avent de partir on disposait les gerbes pour pouvoir plus facilement reprendre le travail après le repas. Si pendant le déjeuner d'autres batteurs arrivaient à battre le blé sur l'aire sans se faire remarquer, ils avaient droit à une tournée. Ainsi Louis Chambles, quand il était jeune, essayait de venir battre à Bouton. Après le battage, pour séparer le grain de la balle, on utilisait le ventilateur ou "tarata".

Le battage à la machine.

On a battu au fléau jusqu'à la guerre de 1914, et même plus tard dans les écrits.

Les premières batteuses sont apparues vers 1900. Au début on ne battait que sur la route et chacun apportait ses gerbes. On battait au pont du Brionnat chez Félix Crugot.

Il y a au Jubilé, de Vernoux, qui venait avec sa machine. C'était un ancien mécanicien de la marine. Quand la batteuse avait un incident, il allait chez le ferronnier du village et forçait sa pièce lui-même.

Il y avait aussi Capitaine, de Nogaret. Sa machine avait un magnifique siège. Pendant la reboule, après le battage, il agissait son caneton sur sa fourchette en chantant.

L'équipe de la batteuse comprenait deux à trois ouvriers - pour aider on plus on faisait appeler deux voisins. Comme le paupier desséchait les gerbes on buvait sec. A la fin de la journée, quand il fallait se rendre à la reboule, tout le monde était fin secoué.

Quand une pétrière était terminée, on y faisait monter une jeune fille pour mettre le bouquet. On en profitait pour regarder par-dessous et on se rigolait ...

Bien après, on a pu conduire les batteuses dans chaque haboue, et ça n'était pas toujours commode. Pour Flayosc par exemple la batteuse était obligée de venir par Arllobosc. On lui laissait l'entrée le Doux en attendant jusqu'à 7 heures du matin.

les "courets".

Pour les travaux exceptionnels, on plus du volet que chaque ferme avait généralement, on faisait appel à des "travailleurs de la terre", à des journaliers. Quand ils étaient 5 à 6, ils constituaient une "courette".

Il y avait la courette des pommes de terre, la courette des vendanges, la courette des noix.

Aussitôt de terminé le travail, le matin, on leur servait un repas sans vin, avec seulement de l'eau. Celui qui mettait trop longtemps pour manger était renvoyé ...

les mondées.

Il était aussi nécessaire de faire venir du monde pour certains travaux à l'intérieur de la ferme. Il y avait ainsi la mondée des noix.

C'était toujours un samedi, on s'installait sous le cabaret ou dans la cuisine. Les coquilles étaient déjà cassées et on tirait les noix sur des tables. Quand le travail était terminé on faisait griller des chataignes, on jouait aux cartes et bien sûr on buvait des canards. Quelquefois même on dansait ...

Il y avait des mondées de noix à Michon, à Boutan, aux Girauds et à Grammont.

Les noix étaient apportées au moulin de Lomastre pour faire l'huile qui était ensuite conservée dans des barres en pierre.

les vendanges.

Les vendanges au Crastat, à Riff ou cette fois aussi aux Courpatières et à Chassat-l'herbe étaient une fête pour tous, petits et grands. On travaillait aux mois on buvait bien aussi.

On cueillait les grappes à la ferme et on les poussait aux pieds dans le pressoir en chantant.

Le soir, il y avait toujours une reboute.

les foires, les marchés.

Il y avait d'abord les foires :

la foire de la St Mathieu le 12 Septembre à Bourgou, créée en 1546 sous François II.

les foires de Colombier le 11 Mai, le 11 Juillet et le 25 Juillet.

les foires de Lomastre, qui étaient déjà mentionnées en 1680, le 6 Mai et le 23 Septembre

la foire aux signes de Tournon le 30 Août. à la Solat Michel.

et il y avait aussi les marchés chaque semaine, le marché à Bourgou le Jeudi mais surtout le mercredi du mois à Lomastre.

"On partait très tôt, parfois même à 2 heures du matin pour les châtaignes, afin d'avoir les meilleures places au marché. On venait à la lanterne.

On n'est pas vers 13h00 que le débouché mardi a été fixé à 8 heures.

Tout le monde descendait à Lomastre.

Flavie Grangey avait un cheval et il permettait d'aller au marché 10 à 15 personnes. On lui donnait 5 ou 10 sous. Il y avait aussi le père Châbonne du cruce de Rallier et Louis Babin de Colombier qui en prenaient quelques uns, les autres y allaient à pied par le chemin à talons."

La foire, la louée.

La louée se faisait à Lomastre à la foire de la Saint Michel le 23 Septembre. Ceux qui voulaient se louer mettaient une branche de laurier à leur chapeau. Puis il n'y eut plus de louée à Lomastre mais à Dassignes le 26 Mars. C'étaient des gens du Beaujolais qui venaient se proposer pour travailler à la campagne. les gens du pays qui voulaient se louer trouvaient facilement sans aller à Dassignes.

Les fontaines, les croix.

Les fontaines et les croix avaient, dans l'ancien monde rural, deux fonctions complémentaires : l'eau permettait la vie que la croix devait protéger. Cette juxtaposition fontaines-croix se retrouvait ainsi dans les villages, dans les hameaux et les fermes, sur les chemins et les routes. Peu à peu, et spécialement avec la réforme du début du XIX^e siècle, les croix ont perdu leur fonction protectrice pour devenir le symbole plus désinfecté de la foi proclamée des populations : ce sont jusqu'à nos jours toutes les croix de mission de notre campagne vivaroise.

Les fontaines de village.

Les fontaines servant à alimenter toute une communauté étaient généralement placées sous la protection d'un saint :

Pour le Crestat, ou carrefour de deux routes importantes, c'est Saint Clément, protecteur des voyageurs,

pour Flentall, c'est Saint Pierre qui a aussi donné son nom à un rocher à l'est du village.

Dans les deux cas le saint est aussi le patron de la paroisse.

Les sources avaient souvent un caractère magique et curatif qui avait fait l'objet d'un culte païen, christianisé par la suite : on baignait ainsi les enfants gringoules ou "rancirais" dans la Fontaine St Pierre de Flentall appelée aussi la "croix de la rance". On y allait chaque année en procession le jour de St Pierre pour y bénir tous les enfants. La Fontaine est surmontée d'une croix en fer placée au siècle dernier et qui a probablement remplacé une croix plus ancienne.

La Fontaine Saint Clément du Crestat n'était qu'une simple cluse où tous les habitants du village venaient puiser l'eau. Le lavoir couvert n'a été construit qu'après la guerre de 1914.

Les fontaines de hameaux, de fermes.

Quelques hameaux de formation ancienne avaient leur fontaine située dans les "communs", mais, plus fréquemment, les habitants utilisaient la fontaine de la ferme autour de laquelle le hameau s'était constitué. Certains n'avaient le droit de puiser l'eau que la nuit, les autres au lever du jour ou à propos du.

Les fontaines possédaient des cluses, soigneusement entretenues, où on laveait le linge, toujours le lundi. Une petite croix de bois était généralement placée tout à côté.

L'auberge Bouvier, au centre du village du Crestat, avait sa propre fontaine qui existe encore aujourd'hui.

Les fontaines de chemins, de routes.

Le long des chemins roulables, et plus tard des routes construites pour les voitures attelées, il était nécessaire d'aménager des fontaines pour abreuver les bêtes, particulièrement en haut des côtes. Il y a ainsi, tout autour de l'abbaye de nombreuses fontaines dites "fontaines du bœuf" car l'eau courait d'une pierre grossièrement taillée en forme de tête de bête. Deux de ces fontaines sont situées sur la commune du Crestat : la "fontaine Géorgien" également nommée "fontaine du vilaillard" à cause de la tête qui était encore reconnaissable au début du siècle, à proximité du col de Bouton au dessus de la "Fontfayche" et la fontaine du chien, "font au coq" sur la route de Flentall au Plat sous les Tressées.

Les croix de village.

Il y avait les croix de place et les croix de cimetières.

La croix "Vella" était érigée initialement sur la petite place du Crestat, au carrefour des routes de Tournon et de Bourgoin. Son édification a été probablement détruit à la Révolution suivant l'arrêté du 23 Frimaire An II (1793) :

"les commissaires nommés dans chaque canton feront démolir ... les croix faites en pierre ou en bois. Si la pierre perpendiculaire des croix en pierre ou en bois est suffisante pour former des pyramides, ils les feront conserver pour servir de guides aux voyageurs ..."

Ainsi ont été détruites toutes les croix de l'abbaye.

D'après la tradition, le croisillon de la croix Vaudour avait été enterré dans le jardin du presbytère. Le croisillon actuel a été refait en 1864 quand la croix a été réinstallée au débouchement de la route de Boucien et de la nouvelle route de Tournon. Son fût est semblable à celui de la croix de l'église et doit dater de la même époque.

La croix de l'église était la croix de l'ancien cimetière du Crestat au XVIII^e siècle. Son socle a été construit en 1860 quand la croix a été déplacée et disposée dans l'axe de la porte de l'église.

Le fût a, à sa base, un anneau surmonté d'un motif décoratif de section hexagonale permettant le raccordement avec la section ronde.

Le fût lui-même est couvert d'écaillles, sorte de boutons imitant des boutons coupés, ou peut-être aussi des bulbes de peste...

A mi-fût sont placés deux personnages en robe, sans doute les donateurs, agenouillés sur leurs genoux portant un lion rampant couronnant.

Le croisillon se raccorde avec le fût par un simple trou. Son montant et ses bras sont de section ronde avec également des écarts. Chaque extrémité se termine par un fleuron composé de quatre pétales et d'un bouton central.

Sur le flanc avant est sculpté un Christ couronné, tête penchée, aux cheveux longs, portant barbe et moustache. Le Christ placé derrière la tête, débordant le montant vertical, les bras sont horizontaux. Les mains se referment sur les clous. Le Christ est nu à droite et ne recouvre pas les genoux. La jambe droite croise sur la gauche.

Sur le flanc arrière la Vierge debout, portant l'enfant dans ses bras est surmontée d'un anneau.

De part et d'autre du Christ deux personnages sont taillés dans le même bloc que la croisillon. Ils reposent sur une base propre, figurant une tête d'ange, et reposent solidement sur le fût. Il s'agit sans doute de Saint Jean et de la vierge.

Cette croix, qui est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques est datée de la fin du XVI^e siècle.

La tête des écus est peut-être le lion des Saint Didier et des Joyeuse. En ce cas la légende concerne tout cette croix serait vraie. Mais c'est plus probablement, compte tenu de sa date, le lion de Tournon. En ce cas la croix aurait toujours été au Crestat.

Les croix des cimetières actuels du Crestat et de Montail ont été érigées au XIX^e siècle.

Les croix de hameaux et de maisons.

Chaque hameau avait sa croix, généralement placée à son entrée principale : Bonchat, Randon, les maisons elles-mêmes étaient protégées : croix au fond en bois ou en fer (Bonchat, Randon, Bonnoton) ou croix de seuil, peintes ou gravées dans la pierre d'un pied, droit de la porte, en bois ou en tête clouée sur le ventail.

Les croix des chemins.

Les anciens chemins étaient jalonnés de croix servant à la fois de protection et de repère. La suite de croix, qui passait entre la Dugue et l'abbaye de la Voisine du Doux, était appelée au XVII^e siècle la "montagne des croix". Croix de Feusse, croix de laussade, trois croix d'Esgagot édifiées sans doute pour annihilier la pouvoirs maléfique du pied du diable et proximité du ruisseau.

Les croix mémoriales.

Ce sont d'abord les croix de mission : croix en ferme à l'entrée du Crestat (1857) et à Montail (1868) édifiées de chasseur à cheval en 1868 à l'occasion d'une mission d'un père capucin de Crestat et reconstruit en 1922, croix de mission de Rempigny.

Ce sont ensuite les croix d'accident comme celle au Gouet (Just Deshayes 1868).

L'artisanat textile. Les métiers de l'habillement.

La fabrication d'étoffes et de tissus a occupé, tout au long du XVIII^e siècle, une partie importante de la population des campagnes en Haut-Vivarais et en particulier au Crestet.

A partir de la laine on fabriquait le "drap de Tournon" (tissu peint par foulage), la "toison de Tournon" (étoffe de laine croisée) et le "buret de Lomagne" (étoffe grossière de laine brune).

A partir du chanvre ou du lin on fabriquait la toile pour la linge de corps.

Sous les draps et les toiles de Tournon étaient vendus à l'extérieur de la région. Selon la réglementation devaient être inscrits sur chaque pièce en largeur d'une bigne (A. Rom), le nom du fabricant et son lieu d'habitation. Toutes les pièces devaient être apposées à Tournon où, quant leur mise en vente, elles étaient contrôlées par des "jurés-gardes" qui y apposaient la "plante de visite".

Malheureusement l'artisanat textile périclita à la fin du XVIII^e siècle. Seule la production de toile de chanvre et de buret de laine subsista pour les besoins locaux.

Il y avait au Crestet en 1714, sur 30 chevaux de rouille reconnus et 65 réellement imposés :

18 artisans (10 imposés) dont 2 cordiers, 2 tisserands, 2 drapiers, 1 pilleur (chiffonnier) et en 1740 sur 55 chevaux de rouille imposés :

10 artisans dont 2 cordiers, 2 tisserands, 2 drapiers.

D'après leur imposition, les revenus de ces artisans étaient faibles et bien inférieurs à ceux des agriculteurs.

Les cordiers paignaient le chanvre ou la laine, chaque hameau avait son chânevier.

Le chanvre était d'abord "touïs" par immersion dans l'eau, une ficelle longue et droite pour le touïsage se voyait encore récemment au Banchet. On le séchait ensuite au soleil et on le paignait avec de la fumée ou l'huile ou du soufre.

Nous connaissons :

Claude Cloutier cordier au Vieux des Grands en 1687

Jean Pierre Daur cordier du Crestet en 1701

Pierre Dautour cordier de laine au Vieux des Grands de 1702 à 1714

André Flégéninat cordier du Crestet de 1705 à 1714

Mathieu Flégel cordier en 1740

Le 21 mai 1816 décès de Mathieu Bouvier filaire demeurant au Crestet.

Le 18 octobre 1817 décès à l'âge de 82 ans de Jeanne Bouvier filaire aux Dusentons, veuve Giraud. Un atelier de cardage de laine existait jusqu'en 1960 dans la maison du roi de Bouvier.

Avec le fil, les tisserands fabriquaient les tissus de laine ou les toiles de chanvre.

Nous trouvons :

en 1634 Jean Eyraud, vers 1673 Jean Eyraud (peut-être le même...)

en 1679 Durand Reyno tisserand aux Dusentons

de 1688 à 1706 Jean St. Just tisserand aux Traversiers

Etienne Chomier est tisserand au Crestet de 1702 à 1705

son fils François est également tisserand de 1706 à 1714

Espelt Salvator est tisserand de 1702 à 1714

Pierre Abrial est compagnon tisserand au Crestet de 1705 à 1714

Claude Chapputier est tisserand de toile à Barretan de 1705 à 1714

Jean Boisson est tisserand aux Dusentons également de 1705 à 1714

Claude Berne est tisserand au Crestet en 1705

en 1714 Vincent Guisson, Durand Reyno

en 1740 Pierre Salvator, Claude Chapputier, François Daur, André Flégéninat, Jean Antoine Flélin,

Jean Louis Bouvier, Jean Julian Guisson, François Parlat

en 1773 décès de Louis Bouvier tisserand au Crestet âgé d'environ 56 ans.

Dans certaines familles on est ainsi : tisserand de père en fils : ce sont les Chomier, les St. Just, les Salvator (qui habitaient au centre du village), les Chapputier.

Après la guerre de 1914 on cultiva encore le chanvre. On donnait les pelotes de fil à un certain Goubillot au Four qui tapissait les draps tissés.

Vers 1920 Adrien Flantzençon crée au Crestet un atelier de tissage de soie mais, comme tous les difficultés de l'industrie de la soie, est obligé de le transformer en atelier de caissettes en 1938.

Les drapiers étaient des marchands spécialisés dans la vente des draps et des tissus. Ils constituaient l'aristocratie de l'artisanat textile et appartenait généralement aux familles des négociants les plus riches.

Ce sont ainsi pour le Crastel :

- en 1681 Claude Fluret de Roulon
- en 1701 Jean Bassé drapier, installé d'abord aux Guerlantes puis aux Gérauds.
- Jacques Béton drapier au Crastel et Jean Chappertier drapier à Vignol.
- Jean Claude Juge est drapier à Ballaque de 1701 à 1744,
- en 1744 François Bassé.

La vie en économie fermée imposait dans chaque communauté la présence de tailleur d'habits, de chapeliers, de cordonniers, de sabotiers.

Les tailleurs d'habits

- Florentin Fluret est tailleur, probablement à Roulon, en 1674.
- Antoine Junque est tailleur à Moulin de Vold 1706,
- Jean Pierre Joly est tailleur, sans doute aux Gérauds, de 1701 à 1744
- Jean Rebeller, marié à Marie Molin, est tailleur d'habits à Moulin en 1759.

En 1736, un tailleur de cotonnado coûte 4 livres, 10 sols ...

Mais bientôt les vêtements de confection vendus sur le marché ou à la foire de l'ermesse de Pont concurrence aux vêtements des tailleur villageois.

Pourtant, après la guerre de 1694, un certain Bassel de Romans passait encore dans les foires du Crastel, prenait les mesures pour les vêtements de travail et les ramenait terminés.
A la même époque Josephine Rieux, épouse d'Adrien Peyrard, faisait des chemises sur commande.

Les chapeliers

Les chapeaux étaient fabriqués en laine ou ~~du~~ ; coton, puis en feutre.
Un chapeau coûtait de 2 à 4 livres en 1736.

- En 1674 Claude Tricot, chapelier, habite Bayrefouye
- Louis Vallet est chapelier au chanozier et Pierre Flurlet au Crastel en 1705
- En 1740 Jean Vallery.

Plus récemment Adrien Peyrard était venu chez ces chapeaux avec sa fille Maria et son fils Joseph sur les marchés de l'ermesse et de Saint Félicien. Mais il ne les fabriquait pas : les casquettes et les bâtons venaient du Puy, les chapeaux du feutre venaient de l'Aude.

Les cordonniers

La complexité du travail des "cordonniers", qui nécessitait un long apprentissage, leur donnait un grand prestige auprès des autres artisans.

Nous trouvons au Crastel, en 1714, un cordonnier "le nommé Trouget".

Une paire de chaussures valait généralement deux :

- entre 2 livres 8 sols et 3 livres 15 sols en 1725
- 6 livres 15 sols en 1737.

Louis Géraud avait son échoppe de cordonnier à côté du rafle Flaburac vers 1700. Puis il fut lui pendant la guerre de 1694 et Joseph Guillot prit sa succession vers 1721. Charles Junque commença son apprentissage chez lui avant de partir à Colombier, à Tournon puis à Romans.

Les sabotiers

Ils venaient à domicile pour faire les sabots et appartenait leurs ouvriers.

- en 1701 Antoine Veyrier est sabotier au Crastel.
- nous trouvons en 1740 Jacques Blaynat dit Blanier.

Nous avons connu Vital Dacleux, qui était en même temps caillieur, et nous connaissons encore Edouard Satzier de la Blanche.

Les pithans (chiffonniers)

Ils devaient recueillir les vieux chiffons pour les porter à Annemay pour faire du papier.
Dont peut-être déjà Pierre Basset en 1714 ...

Les auberges, les cabarets, les cafés.

On logeait à pied et à cheval dans les auberges.

On servait "à boire et à manger" dans les cabarets, mais seulement aux personnes de passage ou à celles habitant à plus d'une lieue sous peine d'amende.

Le commerce de la viande et du vin, donc le droit de tenir une auberge, était soumis à un impôt : le droit d'équivalence. (la ville du propriétaire en était exempte). Ainsi par exemple le droit d'équivalence pour l'auberge Bourrier était de 36 livres en 1761.

Le village s'était développé à l'intersection de deux routes, il est probable qu'il y ait toujours eu une auberge au Crastat.

La première indication d'une auberge date de 1637 :

"La ainsie et couchée" à l'auberge au Crastat renouant 6 livres

(ce qui peut très bien s'il ne s'agit que d'une seule personne...)

En 1687 François Blassanac, de Fleuretouze, descendant de Saint Florabbin avec un équipage de 4 mulots fait faire les mulotières au Crastat pour 6 sols.

Le 3 Février 1688 Louis Bourrier est indiqué comme "hôte au Crastat". Comme ce même Louis Bourrier est porté comme laboureur sur un acte de 1684, il a dû créer son auberge entre ces deux années.

Son fils Jean lui succède et son petit fils Joseph aussi jusqu'à sa mort en 1763. Il semble que sa veuve Marie Louise Delhomme et ses descendants ont conservé l'auberge jusqu'en 1821 mais sans l'exploiter eux-mêmes.

Dans le rôle de capitulation de 1714 est cité un autre aubergiste, Jean Delinon. Il y aurait donc eu deux auberges au Crastat à cette époque.

L'auberge Bourrier était tenue pendant quelques années, à la fin du XVII^e, par un certain Montbusclat.

En 1789 nous trouvons Jean Pierre Flégayor aubergiste au Crastat.

et vers 1791 Jean Pierre Lalange.

Le 3 Avril 1803 Jean Rouby est cabaretier au Crastat. Il habite Roux mais doit exploiter l'auberge Bourrier qu'il achète en 1821.

En 1828 Antoinette Vialatte, aubergiste, habite au lieu dit communau du Crastat.

Romain Vialatte, vers 1866, installe sur son auberge placé à la jonction de la route de Bouzon et de la nouvelle route de Tournon cette inscription que l'on pouvait encore lire en 1967 :

"A l'arrivée des voyageurs, Vialatte aubergiste loge à pied et à cheval."

Le relais de poste était alors chez lui ainsi que chez Rouby qui avait transféré son auberge sur la petite place. Chacun avait une grange avec deux portes par lesquelles les diligences pouvaient facilement entrer et sortir.

Aujourd'hui nous avons toujours, en pleine activité, le hôtel-restaurant Guillet à l'entrée du village sur la route de Lamastre et aussi le restaurant Genuys, avec son camping, au hameau des Raches.

Les cafés étaient nombreux au début du siècle. Il ne sont plus que deux aujourd'hui.

Il y avait le café Rouby (l'auberge d'Edouard Rouby sur la petite place), le café Malbouzet au centre du village, le café Creuzot (construit par Nicolas Creuzot à l'entrée du village côté Tournon, repris par le suite par Joseph Grapard), le café Robion (repris après par Joseph Guillet puis par Henri Guillet son fils qui l'a transformé en hôtel-restaurant), le café Chemin (maintenant maison occupée par Madame Dufour), le café Fauvel (instalé par Joseph et maintenant tenu par son fils Félix Fauvel).

Le commerce du détail, les métiers de l'alimentation, le travail du fer.

Le commerce du détail, les épiceries

En dehors des achats effectués dans les marchés, mais plus spécialement à l'occasion des foires, le commerce du détail était assuré par le colportage. Des marchands ambulants, venant généralement d'Auvergne, possédaient de forme en forme proposant couteaux, aiguilles, fil, poches étoffées, calendriers, almanachs, livres etc...

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'on assiste dans les villages à la création de magasins.

C'est pour le Crastat Félix Fouret qui, avant 1900, ouvre une "épicerie-taverne".

C'est ensuite Joseph Rieu (il sera tué à la guerre de 1914) qui, dans son débit d'épicerie, vend de menus objets.

Jusqu'en 1960, Céline Fouret régne dans une merveilleuse boutique à l'odeur indéfinissable où l'on trouve de tout : habits, maroquin, alimentation, papeterie, quincaillerie et même, pendant un certain temps, de l'essence...

Louise Fassin, épouse de Adrien Fassin, tient de son côté une épicerie-alimentation qui est continuée aujourd'hui par Jeannette Fassin, épouse de René Fassin.

Henri Guillot &, avec son café restaurant, un atelier de tabac et vend journaux et cartes postales.

Raymonde Rieu a repris, avec ses filles, le poste d'essence de son mari Georges Rieu, déclaré.

Les boulangeries, les boucheries.

Chaque ferme isolée avait son four à pain. Dans les hameaux de constitution collective ancienne (Ourcans, Travessières) il existait dans les "communs" un four commun entre les habitants. Pour les hameaux qui s'étaient peu à peu formés autour d'une ferme principale, les habitants avaient une sorte de cession dans le four de cette ferme (Bouton, Roux, Banchet, Moulin).

Dans le village du Crastat le pain devait être fait dans un four commun et un habitant en assurait la cuisson pour les autres habitants.

Ainsi en 1733 "Jean Louis Bourrier, boulanger aux. du Crastat"

en 1777 "duclos de Antoinette Bourrier, boulanger au Crastat, âgé d'environ cinquante six ans"

Adrien Fassin, après son mariage avec Louise Rieu, s'installe comme boulanger au Crastat en 1921. Son fils, René Fassin, a pris aujourd'hui sa suite. Il taponne dans toute la région...

Par ailleurs un boulanger de Lombezey ayant des affaires au Crastat (Vallon, gendre Flambagnon) dessert plusieurs foyers par semaine les différents hameaux de la commune.

Les boucheries - les charcutiers

Jacques Reynaud et Michel Gras ont pris le relais de leurs pères respectivement comme boucher et comme charcutier. Ils ont leur boutique au Crastat mais vont vendre aussi sur les marchés.

Les potiers

Les potiers couventes "pots et écielles de terre" étaient achetés sur les marchés et provenaient généralement du Dauphiné ou de Saint-Dié-de-la-Haute-Vanoise.

Pierre Blachet est pavanté signalé comme potier à Bois des Bœufs en 1705.

Le travail du fer, les maréchaux Ferrant

Le maréchal Ferrant était un homme très important dans le village : il ferrait les vaches et les moutons, fabriquait les outils, les ferrures des jauge et des charrettes (moyaux, bandages de roues) mais également les ferrures des chevaux et de manutention pour le bâtiment.

Adam Dorez, maréchal, meurt en 1640

Jean Chatard est maréchal en 1701, il meurt en 1745 et son fils Jean lui succède.

Pierre Dorz, déjà maréchal en 1675, meurt en 1702 et son fils Pierre prend sa suite.

Il y avait ainsi pendant cette période de la fin du XVII^e jusqu'à la première moitié du XVIII^e, deux maréchaux Ferrant - au Crastat. Les Dorz sont maréchaux de père en fils -

En 1748 un seul maréchal est mentionné : Pierre Reyno.

Après la guerre de 1814, Victor Suchet, maréchal, occupe le logement des Dorz sur la petite place. Il était reboute et les gens de Rebouzet venaient chez lui par la passerelle du Pontinet pour faire leurs bûches et fabriquer leurs outils.

Gabriel Douyat a pris sa suite jusqu'en 1860. Il était de bœufs dans la remise de Vallon puis a installé sa forge à Moulin.

L'ochisonot : les métiers du bâtiment.

les bâtiments, autrefois, étaient toujours construits par leurs futurs occupants eux-mêmes, avec l'aide d'artisans spécialisés habitant le village ou les environs : maçons, charpentiers, menuisiers. Ceci explique l'homogénéité des constructions et les faibles aménagements que l'on peut constater dans un même village ou sur une même commune.

Les murs étaient bâlis avec des pierres de granite polisées au mico, extraites sur place ou ramenées sur des maisons abandonnées. Avec le temps ils se recouvrent de mousse claire - tour qui donne à la pierre une couleur ébroue.

Les linteaux, pieds-droits, pierres de coin, épis faîtières sont taillés dans des granites à grain plus fin qui, selon la tradition, étaient taillés après brisage par temps de gel.

Le mortier était obtenu avec de la chaux et du galet (ou du sable ou du Dour).

Les charpentiers étaient en pin ou, mieux, en châtaignier sauvage. Les poutres, non équarries, étaient simplement dégrossies à l'herminette.

La couverture était d'abord en chaume de genêts puis, sans doute à partir du XVII^e siècle en tuiles canal.

Les menuiseries de bâtiment étaient en châtaignier. les baulettes intérieures en noyer ou en érable.

Les maçons

Le 12 Mai 1672 décès de Pierre Dore, maçon du Crastat.

Jean St. Just, maître maçon, meurt aux Travessières en 1679.

son fils Pierre lui succéda également comme maçon.

Antoine St. Just qui mourut en 1681 fut aussi maçon - comme son fils après lui.

En 1701 Philibert Dore et Jean Dore sont indiqués comme maçons.

Trois maçons sont signalés en 1705 : Jacques Dore du Crastat, Guillaume Juge aux Bessots et Jean Pierre St. Just (fils de Fleury) aux Travessières.

En 1740 c'est encore un Dore, Pierre, qui est inscrit comme maçon.

Deux dynasties de maçons apparaissent ainsi tout au long du XVIII^e siècle : celle des Dore du Crastat et des St. Just aux Travessières.

Aujourd'hui la tradition se continue avec André Félixon entrepreneur du bâtiment.

Les charpentiers

Le 13 Septembre 1672 décès de Jacques Eymard, charpentier

En 1694, Louis Bouchet est charpentier aux Querres, en 1705 il habite le Crastat mais n'est remplacé que quelques années par Antoine Regot également charpentier.

Jean Pierre Eymard est charpentier à Vignéron 1701, Antoine chapoutier l'est en 1705.

Il y a 5 charpentiers sur la paroisse en 1716 : Louis Bouchet, Jean Pierre Eymard, Jacques Junque, Etienne chapoutier, Louis Rety. Jacques Junque a même un valet.

En 1740 il n'y a plus qu'un charpentier : Mathieu Bouchet.

D'après les impositions, il apparaît bien qu'il faut distinguer les maîtres-charpentiers comme Jacques Junque, des simples compagnons comme les chapoutiers. Tellement le métier est une tradition familiale. Plus tardivement Jean Pierre Fourel, mort en 1834, était de longue date à Basses.

Vers 1945 une boulangerie est créée au Crastat par Lucien Montagnon.

Les menuisiers

Le 19 Nivôse en 1793 un laissez-passer fut délivré dans la maison commune du Crastat à "André Junque gérçan menuisier demeurant au lieu de Baudéguier âgé de 23 ans pour aller dans le département de la Drôme y travailler de son métier."

À la même époque vivait au Crastat Jean-Pierre Félix menuisier dont le fils Jean-Pierre Flament s'est installé comme "maître débéniste et tourneur" à Saint-Félixion. On l'eut vu beaucoup de chantiers d'églises, de confessionnaux, de balustrades et de meubles.

Aymen Flament est menuisier à la fin vers 1920.

La famille Dore d'Abraham présente trois générations de menuisiers : Alphonse décédé en 1930, Victor et maintenant Charles Dore au Banchet.

Activités artisanales, les moulins, les ateliers.

L'eau est restée pendant longtemps la seule source d'énergie utilisable. Elle alimentait moulins à grains, moulins à huile et ateliers d'armoûage mais servait aussi pour de nombreux travaux.

Le droit de moulinage était réservé au seigneur et constituait d'ailleurs pour lui une source de revenus importante. Le nombre de moulins restait ainsi limité et l'obligation de mouler du moulin seigneurial était une charge et une contrainte sévère pour les personnes.

En 1352, le prieur bénédictin de Flacheville, évêque de Montauban, accorda à Sébastien Barthélémy et Pierre Renaud des Rovates le droit d'établir un moulin :

"L'an 1352 et la 28^e jour du mois de Juillet, devant très excellent prince Jean roy de France, messire Bernard religieux comme prieur de Flacheville et de tout le mandement et pour lui et ses successeurs audit prieuré à l'avenir, à essence et partie d'essoufflement bâche à Journaux Barthélémy et Pierre Renaud des Rovates frères présents... a été convenu que les susdits frères sont tenus de faire en leur susdit, excepté néanmoins les moulins accueillis au territoire de Lapeyrière et de Majoraud ce que le dit sieur a promis."

Le 1^{er} juillet de l'année suivante il est précisé que :

"ne pourra être fait autre moulin ni autres édifices quelconques que seulement ledit édifice que les susdits frères sont tenus de faire en leur susdit, excepté néanmoins les moulins accueillis au territoire de Lapeyrière et de Majoraud ce que le dit sieur a promis."

Il y avait donc aussi un moulin sur le territoire de Majoraud.

Dans les Estimes de 1666 est cité le moulin du Chapiton sur la rive gauche du Doux en face de Tincay qui appartient au chapitre de Notre Dame du Puy. Sont également signalés les garages d'Empurony et leurs ateliers d'armoûage.

Au XVIII^e siècle apparaît le moulin du Banchet ainsi que quelques petits moulins sur des ruisseaux comme aux Durantons.

Le roi avait fait construire un moulin à Boucieu qui lui permettait de contrôler les droits des seigneurs locaux. Les habitants du Crastat y apportaient leur blé.

Ce n'est qu'après la Révolution, avec l'abolition du droit de moulinage, que l'on cessera d'armoûer les rivières du Doux et de ses principaux affluents. Les moulins se succèdent, depuis l'amont jusqu'à l'aval : les Rovates, les Egauz, Flentinoz, Bayrat, les Garniers, Majoraud, le Banchet, le Chapiton.

Il y avait des cours d'armoûage à Bayrat, aux Garniers et à Majoraud. On y préparait les outils ferrés à Empurony par Comte, Gérard ou Baïthe.

Jean Antoine Montagnon, qui possède le moulin du Banchet, propose en 1883 à la commune du Crastat la construction d'une passerelle de 2 mètres de large qui assurerait une liaison facile entre le Crastat et Arlebosc, et permettrait aussi aux habitants du Crastat de venir faire mouler leur blé au Banchet...

La passerelle semble terminée en 1887. Jean Antoine Montagnon avait pris à sa charge la construction des piles et des culées qui étaient encore visibles il y a quelques années.

Pour l'huile de noix, les habitants du Crastat venaient à Lamastre. — Vendredi 1^{er} juillet 1887

Mais bientôt l'énergie hydraulique fut tuée par l'énergie électrique. Les moulins sont abandonnés l'un après l'autre. En 1926 Louis Léon Bassa se présente bien encore comme maunier à Majoraud... les roues à eubes du moulin du roi à Boucieu alimentaient jusque vers les années 1950 une filature de linon.

Les usines peuvent maintenant s'installer à proximité des cours, c'est ainsi qu'Adrien Montagnon crée vers 1930 à l'entrée du Crastat une petite usine de tissage de soie. Les tissus en soie n'étant plus fabriqués, cette usine est transformée en 1938 en atelier de corsettes exploitées encore aujourd'hui par Aimé Fumos.

Deux scieries sont également installées après la guerre de 1940 par Prosper Deschamps et Lucien Montagnon, mais elles ne durent que peu de temps.

Les activités tactiques.

Notaires, hommes de loi, greffiers, fermiers généraux

Jean Bonchot est notaire royal au chanozier entre 1688 et 1701

Ses descendants resteront hommes de loi et riches propriétaires. Un Jean Bonchot, homme de loi, est encore maire du crastat en 1818. Il habite toujours le chanozier, à cette date.

Une autre famille de justicier est implantée au bordure de la paroisse du crastat : les Gordo.

Jean Gordo, après avoir été greffier de Ribeauvillé, est notaire royal à Thann et la fin du XVII^e siècle.

Son fils Jacques Gordo est, à la même époque, notaire royal à Ribeauvillé.

La famille Gordo trouvera d'ailleurs en ~~XVIII~~ siècle une alliance avec la famille Roux et viendra se fixer au crastat.

Pierre Nodet, successeur de son père et notaire royal à Flentzwiller étant décédé, sa charge est vendue en 1674 à Jacques Dumoy.

En 1691 Claude Desouches, des Colombe, est procureur judiciaire et officier des terres au château des Bacs.

Il est remplacé vers 1710 par Charles Riffard St Martin notaire royal, de Gilhac, et qui habite le château des Bacs (il était le père du conventionnel Saint-Martin).

En 1763, son auteur à la mort de Charles Riffard, Joseph Bouvier reprend la charge du procureur judiciaire et fermier général des rentes du Comté de Bâle dans le Haut-Vignoble.

Mais il meurt en 1765 (il est enterré dans la nef de l'église du crastat). Sa veuve Marie Louise Delhomme puis son fils maintiennent la charge jusqu'en 1783.

Prêteur d'office

Claude Roche ou Desouches qui a abandonné sa charge, se déclare "prêteur d'office" dans la ville de capitulation en 1711.

Praticiens-apothicaires

Jacques Roux est praticien à Roux en 1644.

Son fils Pierre lui succède. Un autre fils, Jean Pierre, est également praticien au Bonchot du Doux.

Florentin Fluck est apothicaire à Bautzen en 1702

Jean Pierre Badon est praticien aux Flechettes basses en 1763

Receveur des contributions

En 1826 le bureau du receveur de l'enregistrement et des domaines pour le canton de Lomontre est installé au crastat. C'est Jean Pierre Lecoz qui occupe ce poste. Il avait épousé la même année Maria Julie Bouvier fille de Joseph Bouvier ancien consul du crastat.

Adjudicateurs de la taxe des impôts.

Taille 1688 (le crastat)

"Le levé de laquelle a été levée à Louis Bouvier, un des habitants de la paroisse, à raison de cent deniers pour livres."

Taille 1706 (le crastat)

"Le levé de laquelle ayant été misé à la moins forte dans l'assemblée, a été levée à M. Philibert Roujol, Pierre St. Just et Jean Bodet suivant leur moins forte à raison de quarante deniers pour livre, ne s'étant trouvée personne qui eût fait la condition meilleure, quoiqu'elle ait été faillie par plusieurs fois et offerte à la poste de l'église, à la charge par M. Roujol, St. Just et Bodet de faire la fonction de consul pendant une année..."

An V 1797

"Conformément aux lois des 16 et 17 Brumaire, concernant les contributions électoralas de l'an V et sur la proposition du commissaire et de l'administrateur municipal de Lomontre, l'adjudication du rabais au fil des impositions a été donné aujourd'hui.

Il a été désigné pour le crastat André Lubliot."

Les activités du complément.

Gardes champêtres

(extraits des registres des délibérations de la commune du Crestet)

Flor 1808 - établissement d'un garde champêtre.

"L'assemblée a constaté que l'objet de cette institution est un des besoins du gouvernement qui assure à tous les propriétaires la garantie et la sûreté de la possession de leurs possessions..."

Jacques Nodin est nommé garde champêtre le 23 Juillet 1808.
mais il est rapidement constaté que le temps du sieur Nodin,

"étais uniquement employé à l'ingénierie, que sa personne, d'ailleurs flétrie peu de temps avant la Révolution par des jugements portant peines afflictives, étais indigne de toute confiance et que son intérêt continuallle le maloit dans l'impossibilité absolue de remplir aucun de ses devoirs..."

Flor 1809 - choix d'un nouveau garde champêtre.

"Attendu que celui précédent nommé est tombé malade..."

Est donc nommé Jean Baptiste François Briauzel, habitant à Vernoix, militaire pensionné.

Flor 1811 - nomination d'un nouveau garde champêtre

"dont les fonctions bien exercées assurant la garantie des fruits arborés, la conservation des bois et des racines de toutes espèces..."

Chabot Pierre militaire conformément au réglement des voltigeurs de la garde royale est nommé.
1815 - la garde champêtre est supprimé.

Sonneurs de cloche

Touilla 1688 (Le Crestet)

"Plus neuf livres payable à André Magnin pour sonner la cloche de lad. paroisse pendant la présente année avec l'avenir les années"

Touilla 1706 (Le Crestet)

"Plus huit livres aux Etienne Chomiet, sonneur de cloche, pour ses gages et salaire à condition qu'il fournit les bœufs qui en est de coutume imposé ne trouvant aucun qui en fasse la condition meilleure"

Jean Antoine Bourrier est sonneur de cloche en 1762.

Facheurs

Jean Pierre Suchier, qui est décédé en 1817, était facteur vers 1800.

Victor Suchier, le maréchal ferrand, était aussi facteur. Il effectuait le courrier à Baudou et faisait toute la tournée dans la campagne. Il avait un grand chapeau de paille avec, marqué dessus, "facteur".

Chante-tambourinier

Décès en 1822, à l'âge de 88 ans, de Henri Banchet des Quayras, conseiller paroissial et chantre de l'église du Crestet.

Gabriel Boujet, maréchal ferrand jusqu'en 1860 était aussi le tambourinier de la commune.

Bouilleurs

L'olombic de Charles Fourel était installé sous le porche du cimetiére.

Son fils André Fourel l'installa toujours chaque année sur la place du Crestet.

Louis Chambolas exploite, à la suite de son père Charles Chambolas, l'olombic de Lomestet.

Légendes et traditions.

La légende des croix et de la ville des sorciers.

Il existait autrefois dans l'Aveyron une ville appelée "ville des sorciers" qui a été détruite par le feu à une époque très ancienne. On a retrouvé en labourant divers objets : vieux puits, morceaux de tuiles, pièces de monnaie.

Deux croix furent aussi déterrées. Elles avaient été échouées au moment des guerres de religion. On les a placées sur une chartreuse bâtie par des moines pour les ramener à Montaill. Mais les moines ont refusé de prendre cette direction et se sont dirigés vers le Cratot. On a placé les deux croix où ils sont arrivés, devant l'église et sur la petite place du village.

(Des huitos recueillis récemment à l'emplacement de la ville des sorciers ont été exposés : elles sont datées entre le 1^{er} et le 2^{me} siècle et ont été soumises à un incendie.)

La pierre aux vîtes (dominant le Doux au Nord de la montagne des trois croix)

Ce gros rocher, en équilibre, tourne sur lui-même tous les cent ans.

La croix de Rattier et la légende des trois pas du diable.

La croix de Rattier a toujours été considérée comme un endroit maudit.

C'est là qu'en 1628, Henri des Bous, seigneur de Salignac, Montaill et le Cratot a été assassiné.

C'est là qu'en 1793 : siège les voyageurs allant de Tournon à Lamastre se faisaient dévorer.

Cet endroit est d'ailleurs maudit par le diable qui a laissé trois fois l'imprécation de son pied en soutenant les croisées de Sotots. Marguerite et sous Robert au confluent du ruisseau de Rattier et du ruisseau de Robert, à Blanche et à Beaujolais.

Il faut noter que divers vestiges très anciens ont été retrouvés dans les environs immédiats du ruisseau de Rattier : pierres cupulaires (pierres à sacrifices ?) ou Tincay, dolmen (?), sarcophages, et pierres cupulaires aux Frets - pierre signal aux crucifiés de Sainte Marguerite.

L'origine de Montaill.

D'après la tradition il y aurait eu à Montaill un temple païen sur l'emplacement de l'église actuelle - le nom de Montaill viendrait de Montaill, Mont Elias (nom contracté par la suite en Montaill, Montaill)

Le village de Comilis donné en 961 par Gellin comte de Volence aux Bénédictins de Saint-Chaffre avec l'église de Flacheville a peut-être, à Varginne, Montaill. La racine "can" est la même que la racine "chan". Comilis pourrait signifier Champ, Elias.

Mais il est également possible que le hameau de Chenebelle ou de Chenebelle sur la rive gauche du Doux en face des Rovates soit le Comilis de l'acte du 961.

La roche du diable de Boisserat. ("salle au siège du diable")

A 800 mètres à l'ouest de la ferme de Boisserat se trouve un rocher sur lequel le diable déjeunait. On peut voir encore la place où il mettait son assiette, son verre ...

La légende de Saint-Just.

Saint Just, évêque de Lyon au III^e siècle, revenait de Flachepoule où il venait de visiter une colonie de chevaux et traversait les montagnes de la rive gauche du Doux dont les populations étaient encore imprégnées de paganisme.

Sur son parcours, dans son désir de convertir tout ce pays à Dieu, il fut taillé par ses compagnons un grand arbre en forme de croix sur un des sommets. Mais brusquement cette croix fut enveloppée de rayons d'argent visibles de tous les environs. Depuis ce jour cette montagne est appelée "montagne des trois croix d'argent".

Saint Just voulut après rejoindre la rive du Doux en traversant la rivière à Boucian.

A proximité du hameau actuel de Saint Just, sur la commune d'Arlebosc, il tomba sur une falaise pentue au cœur de laquelle des enfants étaient immobiles. Se mettant en prière il parvint à leur redonner vie ainsi qu'à éliminer le fureur des parents. Une source jaillit alors à ses pieds qui lui permit de baptiser les enfants miraculeusement ressuscités.

Une chapelle a été élevée à cet endroit où l'on se rend en procession tous les lundis de Pentecôte.

Les trois croix d'Estayat.

Le diable surveille le passage du col. Il y a même laissé l'imprécation de son pied. Il ne faut pas passer le culte des trois croix ont été placées pour protéger les voyageurs.

Le costume.

Les seuls costumes qui nous sont véritablement connus sont ceux qui étaient portés dans la seconde moitié du XVII siècle et que nous voyons encore sur les photos prises dans les années 1800.

Il faut bien distinguer les vêtements de travail des vêtements de cérémonie toujours en avance d'une mode.

Nous avons ainsi pour les hommes :

- Le pantalon en cotina (étoffe de laine) ou même en bure (laine grasse) noir ou marron. Pour les tenues de cérémonie le pantalon était souvent rouge gris et noir.
- La ceinture constituée d'une large bande d'étoffe de couleur vive, bleue ou rouge qui tenait bien le ventre et les reins. Elle a été remplacée plus récemment par la ceinture de cuir cérémonial à l'ameublé.
- La chemise blanche en toile de lin grossière avec des manches bouffantes facilitant les mouvements.
- Pour les tenues de cérémonie la cravate, d'abord de couleur violette, souvent rouge, avec des boutons de métal, puis par la suite simplement noir avec quelques fois de petites taches.
- Autour du cou un noeud papillon fait d'une étroite bande de tissus noir ou, au contraire, une large ceinture de cotonnade à la "laouïtisse".
- Comme coiffure, en hiver, le chapeau rond de feutre noir depuis la fin du XVII siècle (le bonnet de laine avant) et, en été, le chapeau de paille à large fond et grandes bords. Pour les cérémonies le casquette. Plus tard, le baret, la coquille.
- Aux pieds, des sabots dans lesquels on se maltraitait pieds nus avec un peu de pain. Pour les tenues de cérémonie des souliers de cuir haute et bordés.

Comme accessoires

Toujours le bâton sculpté ou le bâton fait d'une racine taillée. Placé sur l'épaule ou à l'embâcle la provision de couronnes de pain pour la semaine que l'on remontait à la ferme après la messe du Dimanche.

Et aussi le pipe ou tuyau recourbé souvent au service militaire dans les emmarchés.

En 1800 beaucoup d'hommes portaient la large moustache à la "goulerse".

Pour les femmes :

- La robe de serge ou de laine unie de couleur toujours sombre. Un corsage à haut col et manches longues se boutonnent sur le devant.
- Un grand tablier noué autour de la ceinture avec fréquemment deux poches. Le tablier était d'une étoffe plus grossière mais aussi plus claire que la robe.
- Un fichu ("mouchoir de cou" ou drôle) craché sur le devant en tissus de couleurs très vives unis ou en indienne (Rouennoise). Les pointes du fichu étaient ramenées sous la ceinture du tablier.
- La coiffure : les cheveux étaient portés par une tige en bois et tirés en arrière pour former un chignon enveloppé par la coiffe. La coiffe était, pour les plus jeunes, un simple bonnet à ailes en toile blanche. Pour les plus âgées le bonnet, blanc ou noir, était plus riche, décoré avec un tuyautin ou un frisotté de dentelle. La moustache était constituée d'un grand drap large ruban. A la fin du XVII siècle, et pour les femmes âgées, les ornements se compliquent avec jusqu'à 3 ou 4 rangs de tuyautins.
- Les jeunes ou les femmes âgées ne portaient pour les cérémonies qu'un bonnet noir. L'été, aux champs, les femmes se protégeaient avec un chapeau de paille à larges bords. Le bonnet en toile d'osnais à maintenu les cheveux était conservé sous le chapeau.
- Comme pour les hommes des sabots étaient utilisés pour tous les jours. Les bottines étaient réservées à la tenue de cérémonie.

Il semble qu'en XVII siècle au début du XVIII siècle, comme on peut le voir sur quelques tableaux anciens aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les couleurs des vêtements étaient beaucoup plus vives, plus gaies.

La cuisine traditionnelle.

Il y avait tout d'abord la nourriture de base : c'était d'une part le pain et les châtaignes et d'autre part les soupes, le jambon et les fromages.

Des plats plus riches étaient réservés pour les Dimanches ou pour les fêtes : le chœruleto, les plats préparés à la poêle (fricassées, omlettes, crêpes) et les plats mijotés dans le "coqueto" (lapin au civet, bombine).

La cuisine était faite à l'huile de noix, qui lui donnait souvent un goût rance, et au beurre.

Le pain.

Le pain, de blé mais surtout de seigle, était fait autrefois sous forme de boules - les "socavadas" ou les "fouyasses". On ne faisait le pain que tous les 15 jours, 3 semaines. À la fin il était souvent moisi. C'est seulement quand il y a une boulangerie au fructat que l'on a fait des pains... C'était plus commode pour emporter sa provision de la semaine... Les raccoltes de blé et de seigle étaient limitées on avait du pain au moins les deux fois de l'année. Pour passer l'hiver heureusement, il y avait les châtaignes.

Les châtaignes.

Les plus belles étaient les "marles" et les "combolos". Pour les conserver jusqu'en printemps on faisait une "barisse" : on mettait les châtaignes avec leur bogue dans un trou et on recouvrait de feuilles, les meilleures se conservaient et elles s'épluchaient bien.

Les châtaignes se mangeaient d'abord têtus dans une petite paille de trou et long manche. Il y avait aussi l'"écuelle", la soupe d'Automne. Les châtaignes cuites à l'eau étaient "tête" (toutes naturelles, telles qu'elles viennent) ou pelées. On les mangeait avec du lait froid ou chaud. Ou bien encore les châtaignes aux lardons : on faisait un ragoût avec des lardons, on le mélangeait avec du bouillon et on y mettait les châtaignes déjà cuites à l'eau. C'était bon surtout réchauffé...

On mangeait aussi des châtaignes cuites à l'eau avec de la soleil. On en faisait également des confitures...

Les soupes.

Les soupes étaient faites avec toutes sortes de légumes. Mais il y avait surtout les pommes de terre ("tortillas" ou "truffas"), les choux, les carottes et aussi les châtaignes mélangées à l'hiver aux autres légumes.

Ce n'est que récemment qui ont pu être cultivés les poireaux, les carottes, les haricots. Quand on le pouvait, on ajoutait dans la soupe un morceau de lard.

Les charcuteries.

On faisait la cochon pour les fêtes ou Noël, c'était le "tuado", une grande cérémonie de famille où souvent les voisins étaient conviés.

Le jour même, on mangeait la queue de la colonne vertébrale cuite à l'eau.

On faisait la boudin avec le foie et le sang cuit et séché et les grâtons avec les petits morceaux de graisse cuits et filtreés.

On mangeait rapidement les côtelettes et les saucisses frittes.

Mais surtout on confectionnait soigneusement les saucisses, les jambons (en "cousant" ensemble un jambon et une épingle) et on faisait les tranches de lard, décapées, qui étaient utilisées tout au long de l'année.

Le chœruleto est devenue plus récemment un véritable os avec principalement la fabrication de côtelettes et de toutes sortes de pâtés.

Le lapin au civet ("rabeote" ou "raboulet")

Le lapin au civet était le plat de toutes les fêtes : il y avait la reboule de la maison, la reboule des vendanges, la reboule de fin de construction d'une maison.

On prenait de beaux morceaux de civet que l'on faisait doré dans le coqueto avec beaucoup de beurre, de l'huile, des oignons, une pointe d'ail et un bouquet garni : thym, laurier, serpolet, persil.

On préparait à cette une sauce toussa avec le sang, du vin rouge (coupe d'eau s'il était trop fort) et une cuillère de farine que l'on faisait bien cuire et que l'on versait dans la coquille 10 minutes avant de servir.

La pomme de terre.

C'étaient des pommes de terre en lard. On prenait des "bintchis" longues ou des râches (les "quenelles"), on les éminçait et on les placait dans la coquille avec beurre, huile, oignons, ail, tourte, thym et beaucoup de lard coupé en petits morceaux. On ajoutait de l'eau jusqu'à en recouvrir presque les pommes de terre et on faisait bouillir longuement.

On pouvait ajouter sur le dessus un peu de fromage de gruyère.

Les frites.

C'était surtout la friture de pommes de terre. On découperait les pommes de terre en rondelles et on les faisait sauter à l'huile ou au beurre avec un oignon. On y ajoutait un peu de lard.

Puis la huile on la mélangeait avec du boudin noir ou des abats.

Les omlettes.

On ajoutait toujours des pommes de terre pour donner plus de consistance à l'omelette.

Les crêpes.

On prenait de grosses pommes de terre "cabanilles" que l'on râpait assez épais. On y ajoutait des œufs battus, des oignons et éventuellement du fromage râpé. On y mettait un peu de poiss et on confectionnait de grandes galettes que l'on faisait dorer à la poêle.

Les fromages.

Le fromage se faisait avec du lait de vache et de chèvre. On y mettait du poivre et du sel. On modérait des morceaux de 15 à 20 cm de haut, les fromages se conservaient tout l'hiver.

Le picodon. se faisait en principe exclusivement avec du lait de chèvre. On le faisait cuire puis tréssé en y ajoutant la pâte. On la plaidait alors dans des fesselles en tressant la dentelle puis, quelque temps après, on la retournait pour faire l'autre côté. On la mettait alors à sécher sur le poêle dans le "chaudière". Les picodons se présentaient sous forme de petites gâchettes de 6 à 7 cm de diamètre et de 2 à 3 cm d'épaisseur. Il fallait attendre 6 à 8 jours pour que le fromage soit fait.

Le fromage (au sâcher). On faisait de petits picodons de 3 à 4 cm de diamètre que l'on faisait sécher.

On les placait ensuite dans une bûche, on les chauffait bien avec des feuilles de plâtre ou de vigne qu'on arrosait de vin blanc ou d'eau de vie.

On les mangeait très au moins six mois après. Souvent alors de petits "éclisseaux" les animaient. On pouvait aussi, plus simplement, les laisser sécher à l'air.

Le fromage en salade. Le fromage en salade était fait de fromage fraîche de vache, d'huile de choux, d'ail pilé avec du poivre et du sel. Si on voulait que ce soit un peu moins fort on pouvait remplacer une partie de l'huile de choux par de l'huile blanche.

Le fromage en salade se mangeait avec des pommes de terre, la soir après le souper.

Le fromage au sâcher. La fromage était une spécialité de la région de Lombarde.

C'était une sorte de fromage en salade. On partait du "sâcher", le petit lait, on en faisait du fromage blanc que l'on mélangeait avec un peu de fromage fermier (fromage bleu).

On mettait le tout dans une grande marmite et on laissait 30 jours. Le fromage se mangeait sur du pain. "c'était assez fort, ça réchauffait et ça faisait faire un bon canon."

Le fromage de bœuf. Des bûches étaient remplies de fromage fraîche. On y ajoutait des ingrédients pour parfumer, par exemple de l'eau de vie. On garnissait chaque bûche avec un tissu et on placait les bûches, si l'enfant, dans la grange en divers endroits de la grange. Le fromage s'assouffrait et prenait l'odeur du bœuf. On retrouvait les bûches au fil et à mesure que l'on utilisait le fromage.

Les confitures. les gâteaux

Il y a toujours eu beaucoup de fruits au canton. Les ménagères de maison, les "ménagères" avaient donc l'habitude de faire beaucoup de confitures mais aussi des gâteaux de noix.

Les boissons.

Il y avait le vin que l'on buvait pur, l'habitude de la "limon" avec de la limonade est étonnant.

Il y avait comme apéritif le vin de noix, comme liqueur liqueur de vigne, l'eau de noix, la liqueur de cassia.

Les coutumes profanes.

La clôture.

Le jour du conseil de révision était traditionnellement un jour de fête dans le village. Les propriétaires de cafés installaient des mûts en pin, bien tissés et épaissis, avec des bouteilles accrochées tout en haut. Quand les conseillers revoyaient de l'ameublement ils essayaient de grimper aux mûts et d'attraper les bouteilles. Il y avait généralement un mût en face du café Grouzet (plus tard café Gaspard) et un autre à côté du café Fabien (actuellement café Guillet).

Après, ils "faisaient les conseillers" pendant une semaine. Les filles de la classe confectionnaient un grand drapéau sur lequel était inscrite l'année. Ils préparaient aussi un grand bouquet constitué d'un bouquet avec beaucoup de rubans, de papiers de couleur, de décos diverses. Avec un tambour et un abri à tout le monde profitait en procession faire la tour de la commune, le "bichatou" en tête qui était une grande pomme de pin recouverte de rubans.

Ils portaient un bouquet à chaque fille de la classe. Les parents leur offraient un dîner ou leur remettaient des éternelles. Ils donnaient aussi des saucisses qui étaient accrochées aux branches du bouquet.

Le dernier jour, les filles offraient un dîner aux garçons. Cela se passait au café Fabien. Les conseillers organisaient un dîner en grande cérémonie avec tout drapéau et le bouquet. Après le dîner garçons et filles organisaient une Farandole dans la rue du village.

La bûche de Noël.

Avant la messe de minuit, dans le cheminée de chaque cuisine, une très grande bûche était placée sur le feu. Attisée de vin blanc elle devait brûler toute la nuit et tout le Jour de Noël. On l'appelait la bûche de Noël.

Pendant le Carnaval.

Au début du Carnaval, quand quelqu'un s'était marié dans l'année, ceux de sa classe venaient planter un pin à proximité de là où il habitait. Mais il ne fallait pas faire de bruit car le marié devait effectuer bois et, si l'on entendait quelque chose, il risquait de s'échapper...

Tout se terminait avec un grand feu auquel on mangeait des saucisses.

Pour les Rameaux,

le boulanger préparait, et il prépare encore, des "pagnes" et des "saucisses".

Le Moi.

La nuit avant le 1^{er} Mai, les jeunes étaient invités à porter un portefeuille. On leur donnait ce qu'ils voulaient, des œufs, de l'argent. Ils réveillaient ceux dont le caractère était réputé difficile ou préféraient la nuit ou au petit matin. Ils s'accompagnaient de clairons et de tambours. Avec les œufs ils faisaient le lendemain de grosses ameublées ou bien étaient les venards au concours de l'ameublement.

Plus anciennement chaque garçon profitait de la nuit pour planter un sapin devant la maison de son bien-aimé. Quand elle habitait le village il accrochait sur la façade de la maison une branche ou une couronne de sapin. C'était le "moi".

La Saint Jean.

La veille du 24 Juin, la nuit de la Saint Jean des feux étaient allumés dans le village et donc chaque homme. Chacun voulait avoir le plus grand, le plus beau. On dansait toute la nuit autour, on mangeait des saucisses. Ceux qui voulaient se marier dans l'année devaient sauter trois fois au travers du feu, mais ils attendaient qu'il se soit un peu éteint...

Les élections.

Pour l'élection d'un conseiller municipal on planta le "pibou" ou le "pibolle" (peuplier). Pour l'élection du maire ou de son adjoint on planta le sapin.

Les chansons.

les chansons de Noël que les jeunes chantaient en allant de ferme en ferme

Ve qui lou goli moy de Noël
 Voici le goli moës de Noël
 Qua lou galots plantent lou moi
 Que les galots plantent les mœts
 N'an planterai un à ma mie
 J'en planterai un à ma mie
 Ch'ois plus 400 que ça f'chino
 Seré plus haut que son d'cidio
 (Louis Chomplée)

1. Plus de neige dessus nos montagnes
 Plus de neige au dessus de nos montagnes
 Plus de froid dedjâ notre compagnie
 Plus de froid dedans notre compagnie
 Toute fruit, tout à agui
 Tout' fruit, tout' ce cojeui,
 Y a ciondo si goli
 Y a ciondo si joli.

2. Lou outgoû Lou fante lyâmen tamadjâ
 Les oiseaux font de charments tamagés
 E souhou lou rassignal savage
 Et surtout le rassignal savage
 Chante doudou, la nuit la jout
 Chante doudou, la nuit la jout
 E de lyâmen niorchou
 Et de charments niorcous (?)

3. Lou Bon Dieu congerus nostre traille
 Le Bon Dieu conserve notre traille
 Rempliront toute notre bouteille
 Rempliront toutes nos bouteilles
 E quand des lou temps
 Et quand dans le temps
 Nous la débouchotain
 Nous la débouchotais
 (Marius Leyzard)

5. Tous on rentrent dedans la Sainte Eglise
 Prend d' lou bâtie en te signant
 A la Yoyotte, allons nous en.

7. Qui amportons nous à la maison pour boire
 Une bouteille, un coussin,
 Pour régaler ce bon garçon

9. Mette la Yoyotte elle est encore juvénelle
 Fauts l'emmener en errandant
 Qua la Yoyotte elle ait vingt ans

A. La mois de Noël vient de finir
 Si faut bien qu'il en sorte
 Voici le mois de Noël
 Nous venons vous l'annoncer

B. En chantant
 Tant de contemplan
 Ce goli moës de Noël
 Qui toujours nous réveille

2. Voilà ta goli moës de Noël
 Où le coeur enchanter
 Le coeur enchanter
 Le Bon Dieu le bâting

3. Vous avez des jolies filles
 Dans v'nt plus haute chambre
 Voudiez bien nous les donner
 Pour porter notre panier

4. Lou ce goli moës de Noël
 Où le coeur enchanter
 Oh qu'il fait bon garder les moutons
 Lou dessus les flougrées

(Marius Leyzard)

La Yoyotte.

1. De bon matin, petit Pierrot se lève
 Prend son chapeau sur le côté
 Chez la Yoyotte il faut aller.

2. Bonjour beaufêtre, beau papa et belle mère
 Et la yoyotte où donc elle est
 Cor je voudrais bien lui parler

3. Mette la yoyotte elle est à la grand'messe
 A la grand'messe à Saint Denis
 Tardera pas à revenir

4. Par qui l'envoia, l'envoia que vous cherchez
 Son frère Jean qui est bon gars
 Fait tout bien la commiss'.

6. Qui y a-t-il donc à la maison qui presse ?
 Tonami Pierrot vient d'arriver
 Son bandou come vaut ta partie

8. Si je suis pas venu ici pour boire
 Ni pour boire ni pour manger
 De mariage m'en faut parler

10. Oh de l'amour j'en ai bien assez Boîte
 J'en fait l'amour septans partis
 Me trouvait bien et biendévor

(Auguste Juniau et Marius Leyzard)

Les coutumes religieuses, les pèlerinages.

Les coutumes religieuses.

Le matin de Noël, avant la messe, il y avait une veillée très solennellement pour les femmes.

A la chandeleur, on allait en procession jusqu'à la croix de mission de Rompson.

Chacun venait, aux Ramoux, faire bénir sa branche de lourdes. On le glissait ensuite derrière la croix qui était accrochée au mur de chaque cuisine. Elle y restait jusqu'à l'année suivante.

Le 9 floc, pour l'invention de la Sainte Croix, on confectionnait des "croisettes" en moirier, coudrier ou en peuplier. On les faisait bénir par le curé et on les plaçait là où on recherchait une protection : sur les portes des maisons ou des écuries, à côté des sources, dans les champs.

Aux Rogations on partait bénir les cultures, en procession, tous les matins d'Avr. à Juil. Le lundi c'était aux Girauds, le mardi à Laodelle, le mercredi aux Ourantans, le Jeudi de l'Ascension au Banchet et on terminait à la croix de mission de Rompson.

Des couronnes floutées étaient placées à la clôture des croix tout au long du parcours.

Plus tard les processions ont été limitées. On allait un jour à la croix de Brat-Giraud et un autre jour à la croix de mission de Rompson.

Tous les Dimanches, avant la messe, entre les Rogations de los Quatre temps de Septembre, le curé venait avec les enfants de chaque, les scaux avec les enfants du catéchisme, les femmes (les hommes, eux, étaient au café) étaient en procession jusqu'à la croix de mission en fonte à côté de la descente du châtelard.

Pour la Fête-Dieu, on habillait toutes les façades de les murs de la rue avec de grands draps décorés de fleurs ou de branches de sapin. On nettoyait bien la rue avant d'y déposer un lit de pétals de fleurs. Il y avait deux reposes, l'un à la grange Rouby ou à la croix Valla, l'autre à la porte de l'école des sœurs.

L'après midi du 15 Août on allait en procession jusqu'à la croix Valla puis jusqu'à la croix de mission de Rompson. Plus récemment on allait seulement à la croix de Rompson.

A la Toussaint les tombes du cimetières étaient bien fleuries. Après la messe le curé venait les bénir.

les Pèlerinages.

Il fallait faire le pèlerinage au Puy au moins une fois dans sa vie, mais il était normal de se rendre chaque année à Léouvesc. On partait très tôt le matin, à la nuit. Pour s'éloigner on confectionnait des bâches avec de la paille serrée (les "fussois"). On passait par Empuray, le col du Lantier, Rochefort et Saillans. On faisait des nœuds aux genêts pour indiquer le chemin à ceux qui suivraient. Il fallait compter 6 à 7 heures de marche. Après la messe à la basilique, on allait boire un verre d'eau à la fontaine Saint-Régis. Cette eau avait la réputation de guérir la stéfilite.

Plus tard on ne partait à pied que jusqu'à Arlebosc. Là on prenait la pente en chevaux d'un certain Harault. C'est Floris Bonnet qui organisait tout.

On allait le 8 Septembre à Notre Dame d'Ay, la "cousine" de ND du Bugue ou ND de Fouvière. On le priait et on l'invoquait aussi pour guérir la stéfilite.

De tous ces pèlerinages on ramenait des souvenirs, des images, des statuettes, que l'on plaçait sur l'étagère ouestière de la cheminée ou dans le "paradis", petite vitrine en bois ou niche creusée dans le mur de la cuisine. On venait devant, le soir, y réciter la prière en famille.

Plus près il y avait le tombeau du Père Vigne, de "Monsieur Vigne" à Bourgoin, et son "grand voyage", le chemin de croix de 39 stations qui montait jusqu'au château.

On connaît les enfants grincheux à la fontaine de Saint-Just, à côté de la chapelle, sur la commune d'Arlebosc, où coulait "l'eau de la grange". Il y avait chaque année une procession le lundi de la Pentecôte. On les ammenait aussi à la "croix de la rené" à Montaït. Le jour de la Saint-Barthélemy on y bénissait toute la jeunesse.

La vie, les cérémonies familiales.

Comme dans toutes les campagnes, l'organisation familiale était de type patrilocal. Les enfants nés continuaient de vivre avec leurs parents sur l'exploitation. C'est pour cette raison que l'on voit au cours des XVIII^e et XIX^e siècle, mais plus spécialement vers 1850 lorsque la population a atteint son niveau le plus haut, des bâtiments s'ajoutant peu à peu à la ferme d'origine. À partir de 1825-1830 c'est pratiquée au Castel et à Flentzat la grise d'enfants en Nouvelle. Ils venaient de l'hôpital de la Charité de Lyon, des hospices de Grenoble, de l'hôpital de Vienne, puis de l'Assistance publique après sa création. Cette pratique aménageait un complément de revenu appréciable aux familles qui étaient pourtant déjà nombreuses. Mais elle eut surtout l'effet positif d'apporter un sang nouveau à la population. Beaucoup de jeunes se sont heureusement fixés dans le pays qui est devenu leur pays.

Nous connaissons tous encore une mère de famille qui a élevé avec amour plus de 10 enfants...

Au début du siècle, mais surtout après la guerre de 1914-1918, les jeunes ne pouvant plus vivre au pays sont partis chercher du travail dans la vallée du Rhône. Mais ils revenaient souvent au village pour les vacances, pour les week-ends.

Maintenant, avec les moyens de locomotion modernes, ils peuvent aller travailler à Lamastre, à Tournon ou même à Valence, et continuent à habiter sur la commune.

La population est donc restée stable, sans introduction d'"étrangers". Ainsi ont pu également se maintenir beaucoup de coutumes familiales :

Le Baptême.

À la sortie de l'église, le perrain jetait des dragées aux enfants du village.

Les Fiançailles.

Le promis donnait à sa promise un sous-pagé symbole de fidélité.

Quand une fille épousait un garçon d'un autre village, les jeunes jetaient des pierres, des vieilles boîtes sur les volants de sa chambre. Quand le garçon venait voir sa fiancée, il devait payer un tribut aux garçons du village.

Le Mariage.

Le mariage, le passage à la mairie avant la messe était préalable. Il fallait monter puis descendre l'escalier qui menait à la salle. Il était d'abord en bois puis on l'a reconstruit en béton.

L'Eglise - On jetait du riz sur les mariés à la sortie de l'église après ceux-ci, en échange, étaient tenus de jeter des sous aux enfants du village.

Les barriages - Sur le trajet entre l'église et le lieu du déjeuner, le cortège était obligé de franchir plusieurs barriages installés par les amis. À chaque barriage il y avait une table bien garnie avec des gâteaux et du vin. Il y avait toujours un feu, le "Brendon" ou le "Furose". C'était un génévrier avec de la paille de seigle. Le marié y mettait le feu et on dansait autour. Souvent même on y mettait des pétards. À la fin les mariés étaient obligés de sauter par dessus.

La "noce" - Quand les deux étaient tous les deux de la commune, le déjeuner avait souvent lieu chez les parents du marié, le dîner chez les parents de la mariée.

La "salade" - Pendant la nuit de noce on coquetchait les mariés et on leur faisait boire la "salade" ou la "soupe", à base de crème de chocolat, servie dans un pot de charente.

Le "charivari" - Quand un veuf se remariait ou quand un garçon épousait une femme, les jeunes venaient faire le "charivari". Toute la nuit ils battaient le tambour avec des vieilles casseroles, des soupières, des cruches de charrue.

Le Décès.

C'était le facteur qui prévenait des décès et annonçait l'heure de l'enterrement.

On sonnait la cloche, le nombre de coups était différent pour les hommes et pour les femmes.

Le jour de l'enterrement, le cercueil était porté à bras. Dans le cortège, les amis de la famille et qui on voulait faire honneur "toulaient la corde".

Il y avait une messe 10 jours après - la "messe de quaranteaine" ou la "bœuf de mois".

Il y avait aussi l'anné suivante la messe de "bœuf de l'an".

Les distractions, les jeux.

Les garçons et les filles descendaient à l'école pour les foires du 6 Mai et du 29 Septembre. Mais le reste du temps il fallait se distraire sur place...

Les veillées.

L'hiver on se réunissait chez l'un ou chez l'autre, à tour de rôle. Dans la cuisine, autour du feu, on chantait, on racontait des histoires drôles, on jouait à "Pigeon volé", on faisait des cartes de châtaignas. Les femmes tricotaient, les hommes jouaient aux cartes ou aux dominos. On buvait des canons. Parfois on dansait.

Aujourd'hui on se regoit encore, pour regarder la télévision.

La danse.

Le curé du Crastat, interrogé en 1885 par son diacre, sur les "coutumes abusives" cite les danses. Mais il précise qu'elles sont peu fréquentes...

On dansait pourtant beaucoup, dans les maisons quand le travail était terminé, pendant les veillées. On débarrassait un coin de grange, on poussait le foin. C'étaient des polkas et des mazurkas. Le plus souvent il n'y avait pas d'instrument de musique, alors il y avait toujours un qui chantait en tapant la tabouche avec ses mains.

Parfois le Dimanche on allait danser à Lodrey, au café Andon, ou à la Rosine où il y avait un piano mécanique. Tout le monde y allait en舍不得 mais revenait à pied, les chaussures à la main... Il y avait aussi la Vaque du lomestra, au mois d'Août.

En fait on aimait danser et on dansait comme on pouvait, dans la rue du village, à la croix de Beuron ou à celle des Renottes.

Les jeux d'extérieur.

Il y avait surtout le jeu de boules. Au début on jouait sur la route, n'importe où. Juste après la guerre de 1914 un terrain de boules est installé pour les jeunes, par le curé Descours dans la jardinière presbytère. Un autre terrain est ensuite créé par Gabriel Fabien à Roux. Il sera repris plus tard par le café Guillet. A l'autre bout du village côté Tournen, Florius Creugat installe un terrain le long de la route à proximité de son café. Ce terrain est par la suite transporté par Joseph Godspard dans le jardin de Pocardie au moment de l'élargissement de la route. Les boules étaient initialement en bois, souvent chauferas pour les rendre plus solides. Ce n'est que bien plus tard qu'il y a des boules en bêton.

Le premier quilles du Crastat a été créé par Charles Fouret.

Il y avait aussi la boucharon. On mettait plusieurs pièces de monnaie sur un boucharon placé verticalement. C'était la "mise". Chacun lançait sa "senna" et tentait d'atteindre le boucharon. Si la mise tombait, chacun récupérait les pièces qui étaient les plus proches de sa senna. Faisait-il la boucharon tomber, celui qui l'avait fait tomber devait doubler la mise s'il ne la récupérait pas lui-même.

On jouait au boucharon dans la rue du Crastat en face de chez Mollaret (maintenant épicerie Barrin).

Les jeux d'intérieur.

On jouait l'hiver aux cartes, aux cinq cents, à la manille - mais surtout à la loterie, on y joue encore... On jouait aux dominos et déjà au loto.

Les jeux d'enfants.

Les enfants de l'école jouaient aux billes, sur la route à côté de la descente du cimetière, pendant les récréations.

Au printemps, chien avait sa grange et dressait les chiots.

Les enfants, pendant la guerre de 1914-1918, se fabriquaient des fusils en bois et montaient à l'assaut jusqu'à la ferme de la Grange.

La TSF, la télévision...

Après la guerre de 1914-1918 le curé Descaux recevait les jeunes chez lui ou dans sa ferme pour écouter la TSF.

Vers 1950 le curé Flotteman à son tour organisait des soirées télévision au presbytère.

Peu à peu tout le monde a la télévision mais on prend plaisir à se réunir pour regarder ensemble une bonne émission.

La chasse...

Il n'y a jamais eu beaucoup de gibier au Crastat. On parle toujours de ce lièvre que l'on voyait chaque année dans les bois du Bois de Montenac.

Nous il y a toujours eu des chasseurs contents de se retrouver le jour de l'ouverture.

La pêche...

Il y avait autrefois beaucoup de poissons dans le Doux et des pêcheurs fameux comme Léon Chedeville.

On disait même que l'été, quand il y avait peu d'eau, on ne voyait même pas les galets dans les trous tellement il y avait de poissons...

La chasse ou courriet.

On ne peut chasser le courriet que l'hiver. Il faut même qu'il fasse très froid, qu'il gèle à -10°.

On monte aux croisières de Sainte Marguerite et on tend un filet au travers du ruisseau. La courriet vient toujours du Sud, donc de Githac. On se place juste derrière le filet, les bras bien étendus

avec une tomme fraîche dans chaque main. Le courriet qui aime bien la tomme fraîche, attrapé par l'odeur vient se prendre dans le filet. Il faut être patient et attendre longtemps. On ne sait plus combien de courriels ont été pris. On sort seulement une bâtonnette s'il y a fait prendre...

Il fallait entendre Auguste Juvigne le raconter !

Quelques fois des saltimbanques traversaient le village comme ce matinard d'avers en Août 1908. Et puis de temps en temps il y avait la Fête au village, et pas seulement les 14 Juillet avec le vin d'honneur offert par la municipalité aux anciens combattants (et avec les pétards des enfants).

C'est en 1913 la réception de l'"indépendante fanfare de Saint-Martin de Valence" ?

Pour l'occasion le village est remarquablement décoré : la chaussée est nettoyée, des branches de Sapin sont plantées le long des façades des maisons, des banderoles et des guirlandes de fleurs sont tendues en travers de la rue, tous les drapeaux disponibles sont pendus aux fenêtres...

C'est le 15 Octobre 1928, à l'occasion de la bénédiction du nouveau calvaire du Chastoliévre, une brillante démonstration de gymnastique de l'"Espérance Lamastraise" avec envoi d'un ballon tricolore.

C'est vers 1926 une séance théâtrale en costumes anciens organisée par le curé Descaux dans la grange Rouby.

C'est vers 1932 un défilé de chars fleuris dans la rue du Crastat.

c'est, depuis 1950, toutes les années le 19 Août, la Varmesse paroissiale avec plus spécialement en 1956 la réception de la fanfare "les bleus du Sotillon".

C'est en 1971 la fête de la tomme en salade avec défilé et danses de plusieurs groupes folkloriques. C'est la même année le concours des villages fleuris où le Crastat est classé 2^e dans la catégorie du département.

C'est en 1978 les majoratas de Toulon et un groupe de musique Folk.

C'est en 1979 une inoubliable course aux chevaux entrevues du Crastat avec la joie un bal animé par un orchestre musette.

Ça sont l'hiver, chaque année, des concours de balade, de têtes, des soirées théâtrales organisées par les enfants.

C'est le club des jeunes de l'équipe de foot-ball.

L'habitat.

les fermes.

Les maisons rurales construites dans la seconde moitié du XVII^e siècle sont les plus anciennes dont nous ayons conservé la trace sur la commune du Chastel.

L'utilisation de la disponibilité du terrain prime sur l'orientation et toutes les fermes étaient construites sur le même modèle :

- des simples bâtisses trapues et rectangulaires dont le grand axe était parallèle à la ligne de plus grande pente du terrain,
- au niveau bas, l'écurie
- au niveau moyen, deux pièces d'habitation : la salle côté montagne où l'on entre par le petit côté ou latéralement sur un grand côté grâce à un portail, et une chambre côté vallée.
- au niveau haut, un comble servant de grenier et accessible par le côté montagne.

Les ouvertures étaient petites. La couverture devait déjà être en tuiles canal fabriquées sur place.

Par des ajouts successifs de bâtiments d'exploitation, la maison primitive se libéra peu à peu des besoins de service pour être affectée exclusivement à l'habitation. Cela est d'ailleurs une nécessité, l'exploitation agricole devenant de plus en plus polyvalente.

Les deux grandes périodes de construction se situent dans la seconde moitié du XVII^e puis au milieu du XVIII^e siècle :

C'est d'abord la grange, accessible de plain pied côté montagne avec l'écurie au partie inférieure permettant l'alimentation du bâti par gravité. L'ancienne écurie devient alors "fond" et abrite les tonneaux de vin. Ce sont ensuite les bâtiments secondaires : étable pour les chèvres et les moutons, écurie pour les cochons, "cabaret" pour abriter les charrettes et ranger les outils. On y place également les chaumières pour les cochons. Les constructions sont alors plus rustiques : la couverture est souvent faite de genêts.

Le four à pain, qui donnait auparavant dans la cheminée de la salle est déplacé à l'extérieur.

Tous ces bâtiments s'organisent autour d'une cour que l'on est souvent obligé, compte tenu de la difficulté d'accéder en terrasses pour faciliter l'accès des différents bâtiments. Certaines terrasses, surtout au XVIII^e siècle, sont constituées sur de grandes voûtes plein cintre.

La cour et ses terrasses sont généralement pavées. Le traditionnel tilbury est planté. Une source est aménagée pour alimenter un "bech" placé à proximité de l'entrée de l'écurie. L'entrée de la cour, qui est finalement fermée, se fait par un portail avec voûte en pierre en linteau de bois surmonté d'un petit auvent en tuiles canal.

Entre temps la maison d'habitation s'est elle-même agrandie pour abriter la famille de plus en plus nombreuse. Dès la fin du XVIII^e siècle un pigeonnier apparaît à l'angle des angles supérieurs.

La ferme connaît ainsi à ses dimensions maximales au milieu du XIX^e siècle. Elle ne sera après que de maintenir ou se moderniser.

les hameaux.

Par le jeu des héritages et des partages, entraîné par l'augmentation de la population, les grands fermes éclatent, de nouvelles constructions viennent s'agglutiner autour des bâtiments d'origine.

Les aînés conservent l'exploitation, les cadets s'installent à côté comme artisans, les "travailleurs de la terre" du domaine et leurs descendants s'y fixent eux-mêmes.

Ce qui était le berceau d'une seule ferme devient un hameau.

C'est ainsi qu'à côté de la ferme primitive se veulent aujourd'hui de simples et modestes maisons.

le village.

A part une ou deux fermes, les maisons du village ne sont à l'origine que des maisons d'artisans : deux pièces de plain pied donnant sur la route, une cave (car chaque artisan avait son jardin vignoble) et un grenier.

Certaines de ces maisons d'artisans regroupées et surélevées jusqu'à 2 à 3 étages, aboutissant aux maisons que nous voyons aujourd'hui.

Il ne faut pas oublier enfin ces petites cabanes de vigneron, à un ou deux niveaux, disposées au milieu des vignes de Beaufort, de Riffet (côte ou de chasselière).

Les aménagements intérieurs, le mobilier, les ustensiles ménagers.

La cuisine, ou salle, était le centre de la vie familiale.

Le cheminée en était l'épine, elle avait toujours des dimensions importantes : la famille s'y rassemblait autour du feu pendant les veillées. Elle occupait tout un côté de la salle, plus tardivement un coin. Elle était quelquefois même délimitée par une barrière. Des placards y étaient souvent aménagés pour faire sécher les pommes épaisses ou ranger les ustensiles.

La montagne était supporté par une grosse pierre de châtaignier ou par un arc en pierres appareillées. Dans ce cas la clef de voûte était souvent sculptée avec des armes (hameau des Flottes) ou avec un nom de propriété (hameau des Durantons).

L'âtre était surélevé par rapport au sol de la salle. Au fond une pierre reposant sur une plaque de ferme connaît le chaleur. Souvent même elle chauffait la pierre voisine du trouvau d'un placard dont on courait les portes.

Le potager, à proximité de la cheminée, était généralement enclos dans l'embrasure d'une fenêtre. Deux à quatre trous taillés dans une large pierre plate étaient équipés de petites grilles pouvant recevoir les besicles. On y tenait ou chauffer les plats avant de les servir.

L'avoir, ou souilleerde, était généralement aussi placé dans l'embrasure d'une fenêtre. L'eau s'écoulait de la pierre d'avoir vers l'extérieur par un trou percé dans la mur.

Un escalier de bois ou de pierre menait de la salle au grenier. Il était doté d'un plancher pour éviter les courants d'air. Un trou était réservé dans la partie pour le passage du cheval.

Un autre escalier, cette fois en pierre, descendait à l'étage du niveau inférieur.

La salle avait généralement un plancher de châtaignier mais était quelquefois aussi fait de dalles de granit appareillées ou de galets placés de champs de lisié avec un mortier gras et sec.

Le mobilier de la cuisine était sobre :

- une grande table en sapin ou en pin (mois) devant la "couvert" suivait la table,
- pour s'asseoir des bancs, une "chaise à bras" pour le maître de maison, un fauteuil-selle à sol sur lequel se chauffait, dans le cheminée, le grand père et plus tard, vers 1850, quelques chaises paillées.
- un buffet en "bois châtaignier" en bois flotté avec deux portes en partie basse et un vantail en partie haute.
- une ou deux armoires (coffres) en sapin ou châtaignier "avec leurs serrures".
- une herboise avec sa corse en bois de pin en forme de lyre à partie de la seconde moitié du XIX^e.

La lit des parents était généralement installé dans la cuisine. Le chevet était en sapin ou en cerisier, le ciel en bois de sapin et tout autour une garniture en "sarge du pays". Sur le matelas une paillasse, deux "linceaux" (draps), un "enauet" (traversin) garni de plumes ou de feuilles, une ou deux "cassoues".

D'autres chambres, et en particulier celle aux pieds de la cuisine profitaient de la chaleur de l'âtre, pouvant contenir d'autres lits, par exemple ceux des enfants. On y trouvait toujours au moins une "grosse robe" en sapin ou châtaignier, garnie à deux ou quatre portes "avec leurs bourses et leurs serrures". C'est là qu'on rangeait le linge de la famille.

Parmi les ustensiles ménagers il y avait tout d'abord l'équipement de la cheminée : les chenets en fer (les fourches, avec des paniers en partie supérieure pour recevoir les bouillottes) - une ou deux cendrières à pommeaux - quelquefois une patence mobile pour suspendre les gros chandelier - deux ou trois triangles (tripodes) - la "bouffée", bûche de bois partée en deux canon de fusil servant à "animar" le feu, quelquefois la machine à contrepoint d'entretien de la bûche.

Il y avait ensuite les instruments de cuisine : les poêles à frire à manche long en cuivre, la poêle percée pour les châtaignes, les "pots de fer" ou "cuivrettes" avec toutes couvercles rangés sur le potager - les "bouches-fer à fritir", le "tremplin", les "cuillers" en fer en bois ou en cuivre.

Les plats, les assiettes, les gobelets, les cruches, les "bûches" étaient en "boisillots", notamment en ébène. Les cuillers étaient en bois ou en fer que l'on rangeait dans le meuble de la cuisine de Saint-Omer. On s'enduisait à huile avec le "cotel" accroché à la cheminée ou avec une bougie placée sur un "chenalier à fil de fer".

Bibliographie. références .

Archives départementales

Archives communales

Archives paroissiales

Archives de la famille Bouvier.

Florentin Benoît d'Entrechaux	Armorial du Vivarais . Privas 1908
Charles du Bessat	Essai sur la noblesse vivaroise . Aubenas 1913
	Trois siècles de vie culturelle économique et sociale en Haut-Vivarais -
Pierre Bayon	La vie culturelle vivaroise . Valence 1961
	Aubenas 1964
Michel de Chazotte	Histoire du peuple vivarois . Valence 1966
	Comment la paroisse d'Ardèche fut convertie à la foi chrétienne par
	Saint Just archidiacre de Lyon . Privas 1901
Pierre Charré	Le folklore du Haut-Vivarais . 1968
Émile Delabarre	Bogos . 1903
Abbé Filhol	Histoire religieuse et civile d'Annonay et du Haut-Vivarais . Annonay 1880
Charles Forest	Le feu sous la cendre . Saint Félicien 1979
Michel Coriat	
Charles Jolyval	La Révolution dans l'Ardèche . Largentière 1930
Auguste Le Sourd	Essai sur les Etats du Vivarais . Paris 1926
Abbé Moisan	Bouclauze . eci . Privas 1908
Alain Flizon	Notes historiques sur Tournon . Privas 1908
	Les mutations du Vivarais . Aubenas 1967
	Voyage au pays des Boukières . Annonay 1908
	Quelques notes sur l'origine des villages du Vivarais . Privas 1891
Alain Motinier	Paroisses et communes de France . Dictionnaire d'histoires administrative et démographique . Ardèche . CNRS 1976
Samuel Nougues	Le Vivarais et le Vercors protestants . Valence 1947
Robert Poidebard	L'église de Veyriès . Aubenas 1928
	Les villages romans du Vivarais . Almanach vivarois 1935
J. A. Poncet	Éléments historiques sur le Vivarais . Annonay 1873
Gaston Pont	L'abbaye au cœur des bâties . Valence 1963
Jean Rogné	Histoire du Vivarais . Largentière 1914-1916
	La grande guerre en Vivarais . Privas 1917
	Les Autrichiens dans l'Ardèche . Largentière 1819
	La vie économique et les classes sociales en Vivarais au lendemain de
	la guerre de cent ans . Aubenas 1926
Elie Reynier	Le soja en Vivarais . Largentière 1921
Roche	Lombez et ses environs . Privas 1905
Roger Tortary	Le prieuré et l'église de Machavilla . Revue du Vivarais 1902 .

Exposition - Planches photographiques -

- Planches 1 à 44
- 1 La Préhistoire - l'Antiquité
 - 2 les Temps modernes, la Féodalité.
 - 3 les communications, les transports
 - 4 Bourg, la forêt et son boisage
 - 5 le seigneurie du Crestat
 - 6 le château des Basques et sa seigneurie
 - 7 l'église du Crestat
 - 8 le poisson, l'église de Montail
 - 9 le village de Montail
 - 10 les hameaux de la paroisse de Montail
 - 11 la paroisse du Crestat
 - 12 Flacherville, la mestre
 - 13 Evolution du village du Crestat
 - 14 le village du Crestat
 - 15 le Crestat en 1800
 - 16 les Ourantons, Traversier, la Vie
 - 17 la population
 - 18 l'instruction
 - 19 les arbres fruitiers, la vigne
 - 20 les cultures
 - 21 l'élevage
 - 22 la sylviculture
 - 23 la commercialisation des produits agricoles
 - 24 les Gicouds, chêpoutier
 - 25 les coix
 - 26 les Fontaines
 - 27 l'artisanat textile
 - 28 les hameaux du Crestat
 - 29 les ouvages, les cofés
 - 30 le commerce de détail
 - 31 les métiers du bâtiment, le travail du fer
 - 32 les moulins, les ateliers
 - 33 Activités tertiaires, activités de complément
 - 34 Rochefort basse
 - 35 Rochefort hauts, Mines, Varnos
 - 36 le costume
 - 37 les aménagements de la ferme
 - 38 l'équipement de la cuisine
 - 39 Boukan
 - 40 Bonneton, Flouguas, Grammeland, Payrat
 - 41 les cérémonies religieuses
 - 42 les défilés
 - 43 les distractions, les jeux
 - 44 la Fête au village.

